



BURKINA FASO

**CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU
NATIONAL (CDN 3.0) DU BURKINA FASO**

2026-2030

Version finale

Décembre 2025

TABLES DES MATIERES

Liste des tableaux.....	iii
Liste des graphiques.....	iii
Sigles et abréviations.....	iv
Avant-propos.....	vi
Résumé exécutif.....	viii
Introduction.....	1
1. Analyse diagnostique du contexte national.....	2
<i>1.1 Cadre biophysique.....</i>	<i>2</i>
<i>1.2. Dynamique sociale et économique.....</i>	<i>3</i>
<i>1.3. Profil de vulnérabilité climatique.....</i>	<i>3</i>
<i>1.4. Dynamique des émissions des GES.....</i>	<i>3</i>
<i>1.5. Fondements de l'action climatique.....</i>	<i>4</i>
1.5.1. Cadre politique.....	4
1.5.2. Cadre juridique.....	5
1.5.3. Cadre institutionnel.....	6
1.5.4 Analyse des ressources techniques.....	6
Ces actions pourront contribuer à l'accroissement des financements climatiques pour une mise en œuvre efficace de la CDN 3.0.	7
2. Méthodologie d'élaboration de la CDN 3.0.....	7
<i>2.1. Processus participatif et de dialogue entre parties prenantes.....</i>	<i>7</i>
<i>2.2. Méthodes de calculs des réductions des émissions des GES.....</i>	<i>8</i>
<i>2.3. Projets recensés et retenus pour la CDN 3.0.....</i>	<i>9</i>
<i>2.4. Principales innovations de la CDN 3.0.....</i>	<i>9</i>
3. Ambitions de réduction des émissions des GES au Burkina Faso.....	11
<i>3.1. Contribution globale des actions d'atténuation.....</i>	<i>12</i>
<i>3.2. Contribution globale des actions d'adaptation.....</i>	<i>13</i>
3.2.1. Réduction des émissions des GES.....	13
3.2.2 Contribution à la résilience et aux moyens de subsistance.....	14
4. Contributions sectorielles à l'ambition climatique.....	14
<i>4.1. Contribution des secteurs du volet atténuation.....</i>	<i>14</i>
<i>4.2. Contribution des secteurs du volet adaptation.....</i>	<i>17</i>
5. Genre transformationnel et inclusion sociale.....	19

5.1. Défis et priorités	19
5.2. Objectifs et cibles	19
5.3. Niveau d'implication des femmes et des jeunes dans la CDN	20
5.4. Mesures spécifiques en lien avec le genre et bénéfiques attendus	20
5.5 Communication sensible au genre et à l'inclusion sociale de la CDN 3.0	20
5.6 Cadre de transparence en lien avec le genre et l'inclusion sociale de la CDN 3.0	21
6. Prise en compte de thématiques transversales	21
6.1. Enfance et jeunesse	21
6.2. Sécurité climatique	22
6.2.1. Orientations nationales en matière de sécurité climatique	22
6.2.2. Sensibilité aux conflits induits par les changements climatiques	22
6.3. Questions foncières	24
6.4. Nexus WASH-Climat	24
6.5. Pertes et Préjudices	25
6.6. Économie circulaire	26
6.7. Refroidissement	26
7. Cadre de transparence et de suivi des progrès	27
7.1. Indicateurs de suivi des progrès de la CDN	27
7.2. Dispositif institutionnel de rapportage et de transparence	27
7.3. Dispositif de suivi et d'évaluation	27
7.4. Stratégie de communication	28
8. Mécanismes de financement et de mise en œuvre	28
8.1. Besoins en financement de la CDN 3.0	28
8.2. Stratégie de mobilisation des ressources	30
8.3. Renforcement des capacités et transfert de technologie	31
9. Analyse des risques et mesures de mitigation	31
9.1. Analyse des risques	31
9.2. Matrice de mitigation des risques	32
Conclusion	33
Bibliographie indicative	34
Annexes	a

Liste des tableaux

Tableau 1:Tendances des émissions de GES de 1990 à 2022 en Gg CO2eq.....	4
Tableau 2:Critères de sélection des projets de la CDN 3.0 par étape	7
Tableau 3:Bilan des projets recensés et retenus par volet	9
Tableau 4:Définition des « domaines d’actions » par secteur	10
Tableau 5:Scénario de référence « Business as Usual » (BAU).....	12
Tableau 6: Synthèse du potentiel de réduction des GES CO2eq par rapport au scénario BAU	12
Tableau 7:Synthèse du potentiel de réduction des GES (Gg CO2eq) des actions d’adaptation par rapport au scénario BAU.....	13
Tableau 8:Contributions des secteurs du volet atténuation.....	16
Tableau 9:Contributions des secteurs à la réduction des émissions de GES du volet adaptation.....	18
Tableau 10:Participation des hommes, des femmes et de jeunes au processus de sélection des projets de la CDN 3.0.....	20
Tableau 11:Canaux de communication identifiés par les groupes cibles.....	21
Tableau 12:Facteurs aggravants les sensibilités aux conflits	23
Tableau 13:Principaux axes d’intervention pour le Nexus WASH-Climat	24
Tableau 14:Besoins en financement de la CDN3.0 par volet et par scenario.....	29
Tableau 15:Besoins en financement de la CDN3.0 en fonction des volets et scénarios	29
Tableau 16:Sources de financements de la CDN 3.0.....	30
Tableau 17:Analyse des risques	32
Tableau 18:Mesures de mitigation des risques de la mise en œuvre de la CDN 3.0	32

Liste des graphiques

Graphique 1 : Évolution des ambitions de réduction des GES du volet atténuation entre la CDN de 2021 et la CDN 3.0 (% par rapport au BAU)	12
Graphique 2 : Évolution des ambitions de réduction des GES du volet adaptation entre la CDN de 2021 et la CDN 3.0 (% par rapport au BAU)	14

Sigles et abréviations

ABER	: Agence Burkinabè pour l'Electrification Rurale
AFAT	: Agriculture, Foresterie et Autres Affectations des Terres
APFR	: Attestation de Possession Foncière Rurale
APD	: Avant-Projet Détaillé
BAD	: Banque Africaine de Développement
BAU	: Business As Usual
BID	: Banque Islamique de Développement
BM	: Banque Mondiale
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BSC	: Budgétisation Sensible au Climat
CCNUCC	: Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
CDN / NDC	: Contribution Déterminée au niveau National/ Nationally Determinated Contribution
CNACC	: Comité National sur les Changements Climatiques
SE/CNSA	: Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire
CN-IGMVSS	: Coordination Nationale de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
CNPD	: Commission Nationale de Planification du Développement
CNRST	: Centre National pour la Recherche Scientifique et Technologique
CONAP/Genre	: Conseil National pour la Promotion du Genre
DGEF	: Direction Générale des Eaux et Forêts
DGESS	: Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	: Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
EX-ACT	: EX Ante Carbon Balance Tool
FAO	: Food and Agriculture Organization
FAT	: Foresterie et autres Affectations des Terres
FVC	: Fonds Vert pour le Climat
GACMO	: Greenhouse Gas Abatement Cost Model
GES	: Gaz à Effet de Serre
Gg	: Giga-gramme
Gg CO2 éq.	: Gigagramme (Gg) de gaz carbonique équivalent
GGGI	: Global Green Growth Institute
GIEC	: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
IFDD	: Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
IGES	: Institut des Stratégies Environnementales Mondiales
IGMVSS	: Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel
INERA	: Institut pour l'Environnement et de Recherches Agricoles
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPCC	: Intergovernmental Panel on Climate Change
KfW	: Kreditanstalt für Wiederaufbau
Luxdev	: Coopération Luxembourgeoise
LT-LEDS	: Long-Term Low Emission Development Strategy

MARAH	: Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques
MDP	: Mécanismes pour un Développement Propre
MEEA	: Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement
MEFP	: Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MGF	: Ministère du Genre et de la Famille
MUH	: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MID	: Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
MRV	: Mesure – Rapportage - Vérification
MS	: Ministère de la Santé
MTMUSR	: Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisations de la Société Civile
PIF	: Programme d'Investissement Forestier
PIUP	: Procédés Industriels et Utilisation des Produits
PM	: Pour Mémoire
PNA	: Plan National d'Adaptation aux changements climatiques
PNDD	: Politique Nationale de Développement Durable
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPP	: Partenariat Public-Privé
PTF	: Partenaire Technique et Financier
QCN/BTR1	: Quatrième Communication Nationale/Premier Rapport Biennal de Transparence
UNFCCC,	: United Nations Framework Convention on Climate Change
RECOPA	: Réseau de Communication sur le Pastoralisme
REDD+	: Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation
SIDA	: Swedish International Development cooperation Agency
SMART	: Spécifique – Mesurable – Atteignable – Réaliste et Temporellement défini
SNV	: Coopération Néerlandaise pour le Développement
SP/CVEL	: Secrétariat Permanent en charge de la gestion des Crises et Vulnérabilités en Elevage
SP/CNDD	: Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
SP/CONAP/Genre	: Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre
TIC	: Technologie de l'Information et de la Communication
TS	: Teneur en matières sèches
UE	: Union Européenne
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance
USD	: Dollar américain
WASH	: Water Sanitation and Hygiene

Avant-propos

AVANT-PROPOS



La Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Burkina Faso traduit son engagement à l'effort global d'atténuation et sa détermination à renforcer sa résilience, priorité absolue pour son développement fortement tributaire des secteurs climato-sensibles tels que l'environnement, l'agriculture, l'élevage, les ressources en eau, l'énergie, la santé, l'habitat.

La présente CDN révèle la constance du pays à rehausser ses ambitions de réduction de Gaz à effet de serre (GES) conformément à l'article 4 de l'Accord de Paris. En effet, d'une ambition initiale de 18,2% par rapport au scénario de référence dans sa CDN 2015-2020, le Burkina Faso est passé à 29,42% dans sa CDN de 2021-2025. Cette dynamique est maintenue dans la CDN 3.0 à 30,87 % à l'horizon 2030. Le potentiel de réduction des émissions de GES grâce aux actions d'adaptation et de renforcement de la résilience dans cette CDN, par rapport au scénario de référence, est également estimé à 41,94% à l'horizon 2030. Le coût global pour l'atteinte des engagements est de 7 758 044 430,7 USD dont 4 956 913 742,1 USD sont mobilisés et 2 801 130 688,7 USD à rechercher soit 36,1%.

L'approche participative et inclusive adoptée pour l'élaboration de la CDN 3.0 a permis de renforcer l'implication des parties prenantes notamment les institutions étatiques des niveaux central et déconcentré, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les communautés locales, les femmes et les jeunes. Elle a également permis la prise en compte d'innovations telles que (i) des actions genre transformationnel, (ii) la jeunesse et l'enfance, (iii) le foncier, (iv) la sécurité climatique, (v) le nexus WASH climat et (vi) le refroidissement.

Cette CDN est en phase avec les priorités du pays relevées dans la « Vision 2050 de développement à faible émission de carbone et résilient au climat du Burkina Faso (LT-LEDS) ». Elle s'aligne également sur la volonté du pays de renforcer la transparence, la redevabilité et la cohérence de ses politiques climatiques.

Dans le cadre de la formulation de sa CDN 3.0, le pays a bénéficié de l'appui de partenaires techniques et financiers dont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Global Green Growth Institute (GGGI), l'Agence de coopération belge (ENABEL) et le NDC Partnership. Je voudrais traduire à leur endroit la reconnaissance du Gouvernement. Mes remerciements vont également aux Organisations de la société civile, au secteur privé, aux membres du groupe technique de suivi, aux consultants ainsi qu'à l'ensemble des acteurs dont l'implication a été nécessaire pour la finalisation de la CDN 3.0.

Je demeure convaincu que c'est au prix de la mobilisation internationale pour le financement de la mise en œuvre des CDN que nous atteindrons, ensemble et à terme, l'objectif clé de l'Accord de Paris qui est de limiter l'augmentation de la température en deçà de 2°C à l'horizon 2100. Pour sa part, le Burkina Faso jouera sa partition pour l'atteinte de ses engagements relatifs aux instruments juridiques en matière de climat.

Le Ministre de l'Environnement,
de l'Eau et de l'Assainissement



NDC
PARTNERSHIP



Résumé exécutif

Le Burkina Faso, pays sahélien et vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques a fait l'option de contribuer à l'effort mondial de lutte contre les changements climatiques. Partie prenante à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, au Protocole de Kyoto et à l'Accord de Paris, le Burkina Faso, a régulièrement traduit cet engagement par des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) au niveau national en vue de maintenir l'augmentation de la température mondiale nettement en dessous de 2 °C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5 °C.

Dans cette optique, le pays a élaboré et soumis deux Contributions Déterminées au Niveau National dont la première en 2015 avec un objectif de réduction d'émissions de GES à l'horizon 2030 de 21 574,63 Gg CO₂eq, soit 18,2% par rapport au scénario de référence et la seconde en 2021 avec pour objectif de réduire les émissions de GES de 31 632,85 GgCO₂eq en 2030 soit 29,42%. Les résultats des évaluations de ces deux CDN montrent que les ambitions projetées n'ont pas été atteintes en termes de réductions des émissions de GES en raison (i) du non-financement de la majeure partie des projets conditionnels et (ii) de la mobilisation tardive des ressources qui a entraîné le démarrage tardif de certains projets inconditionnels.

Afin de renforcer ses engagements et se conformer aux exigences de l'Accord de Paris, le Burkina Faso a élaboré la présente troisième Contribution Déterminée au Niveau National (CDN 3.0) pour la période 2026-2030. Cette CDN se veut une étape cruciale pour consolider les acquis depuis 2015 et rehausser l'ambition nationale.

L'élaboration de la CDN 3.0 a été un processus structuré, conduit par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) et le NDC Partnership, avec l'appui technique et financier du PNUD, de GGGI et de ENABEL. L'approche adoptée a été résolument participative et inclusive, impliquant les institutions étatiques du niveau central et déconcentré, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les communautés locales, les femmes et les jeunes. Les consultations des parties prenantes se sont matérialisées par des ateliers de lancement, des dialogues, des collectes de données aux niveaux national et régional, et des ateliers de validation multi-acteurs.

La CDN 3.0 rehausse significativement les objectifs de réduction des émissions de GES pour 2030 et 2050 et s'aligne sur la stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone et résiliente au climat (LT-LEDS). Dans le volet **atténuation**, le pays s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de **30,87%** d'ici à 2030 par rapport au scénario de référence, soit 26 241,81 Gg CO₂ eq. Cet effort est constitué de 22,37% d'actions inconditionnelles et 8,50% d'actions conditionnelles. Les secteurs contributeurs sont (i) l'Agriculture, (ii) Foresterie et Autres usages des Terres (FAT), (iii) l'énergie, (iv) les transports, (v) les Procédés industriels et utilisation des produits (PIUP), (vi) les déchets et WASH.

Pour le volet **adaptation**, il est prévu une réduction des émissions de GES de 41,94% (soit 35 651,32 Gg CO2 eq) d'ici 2030 avec 39,67% d'actions inconditionnelles. Les secteurs ciblés par les mesures d'adaptation sont l'Agriculture, la FAT, les ressources en eau, l'élevage, les déchets et WASH, l'habitat et les infrastructures.

Au-delà de 2030, l'ambition globale de réduction des émissions de GES atteint 55,23% en 2035 et 75,55% en 2050 pour l'atténuation, et 70,31% en 2035 et 84,40% en 2050 pour l'adaptation.

Outre les ambitions chiffrées de réduction des GES, la CDN 3.0 intègre des innovations majeures, notamment un changement de paradigme en structurant ses actions et projets sous forme de « domaines d'actions » plutôt que de projets sectoriels. Elle intègre également des thématiques transversales essentielles telles que le genre transformationnel et l'inclusion sociale, l'enfance et la jeunesse, les pertes et préjudices, la sécurité climatique, les enjeux fonciers, le nexus WASH-Climat, l'économie circulaire, et le refroidissement.

La mise en œuvre de ces ambitions de réductions de GES nécessite un investissement estimé à 7 758 044 430,7 USD, dont 4 956 913 742,1 USD pour les actions inconditionnelles et 2 801 130 688,7 USD pour les actions conditionnelles soit 36,1% du cout global. Pour y parvenir, le Burkina Faso compte mobiliser les ressources à travers les mécanismes internationaux (FVC, FEM, FA, FRLD) ainsi que l'exploitation des opportunités offertes par l'article 6 de l'Accord de Paris et la REDD+ via le marché carbone.

La redevabilité et le suivi des progrès seront assurés par un Cadre de Transparence et de Suivi (MRV) piloté par le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD).

Les risques pour la mise en œuvre de la CDN 3.0 ont été évalués et sont assortis d'une matrice de mesures de mitigation à réévaluer et actualiser régulièrement afin d'identifier des actions de gestion à intégrer.

Introduction

Le Burkina Faso, en tant que pays vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques, a fait l'option de contribuer à l'effort mondial de stabilisation des concentrations des Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère. Partie prenante à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), au Protocole de Kyoto et à l'Accord de Paris, le pays s'est régulièrement engagé à mettre en œuvre des actions de réduction des émissions de GES au niveau national pour maintenir l'augmentation de la température mondiale nettement en dessous de 2 °C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5 °C.

Le pays a traduit son engagement pour la réduction des émissions de GES en soumettant sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) le 23 octobre 2015 qui est devenue par la suite sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) à l'issue de sa ratification de l'Accord de Paris. Cette première CDN avait fixé des objectifs de réduction d'émissions de GES à l'horizon 2030 de 21 574,63 Gg CO₂eq, soit 18,2% par rapport au scénario de référence (Business As Usual) pour les actions d'atténuation et de 43 707 Gg CO₂eq, soit 36,95 % pour les actions d'adaptation. Pour la période 2015-2020, le Burkina Faso prévoyait une réduction de 5133 Gg CO₂eq représentant 5,58% en scénario inconditionnel et 10953 Gg CO₂eq soit 11,9% en scénario conditionnel pour les actions d'atténuation.

L'évaluation de la première CDN en 2020 a montré une réduction de 4 858,07 Gg CO₂eq, soit 5,3% du scénario inconditionnel et 2 643,5 Gg CO₂eq, soit 2,9% du scénario conditionnel. Le niveau d'atteinte de l'engagement pour la période 2015-2020 est de 91,37% pour le scénario inconditionnel et 24,36% pour le scénario conditionnel. En ce qui concerne les actions d'adaptation, l'engagement du pays en termes de réduction de GES qui se chiffrait à 43 707 Gg CO₂eq en 2030, a pu atteindre un niveau de réalisation de 89% en 2020 soit une réduction de 38 898 Gg CO₂eq de GES.

Le Burkina s'est engagé dans son deuxième cycle de CDN (2021- 2025). Les ambitions initiales de réductions des GES de cette CDN étaient de 15 028,51 GgCO₂eq en 2025 (16,25% par rapport au scénario de référence), 31 632,85 GgCO₂eq en 2030 (29,42%) et 63 974,43 GgCO₂eq en 2050 (34,43%). Cette CDN s'était aussi fixée pour objectif de renforcer la résilience climatique, tout en intégrant de manière transversale la question du genre et de l'inclusion sociale. Comparativement à la CDN de 2016 qui était de 18,2%, l'Etat burkinabè a rehaussé ses ambitions de 11,22 points de pourcentage pour la CDN de 2021. Pour atteindre cet objectif de 29,42%, un montant de 449 118 465,3 US\$ était prévu au titre du scénario inconditionnel contre un montant de 885 670 522 US\$ attendu pour le scénario conditionnel soit un montant total de 1 334 788 987 US\$.

Dans l'optique de réviser la CDN afin de renforcer les engagements et se conformer aux exigences de l'Accord de Paris, le Burkina Faso a réalisé une évaluation qualitative et une évaluation quantitative de sa CDN de 2021.

Les résultats des évaluations de la CDN de 2021 en termes de réductions des émissions de GES affichent des taux de réalisation faibles (moins de 11%) en raison du non-financement de plus de 75% des projets conditionnels et de la mobilisation tardive des ressources qui n'a pas permis à 30% des projets inconditionnels de commencer leur mise en œuvre. Les résultats de l'évaluation donnent pour le volet atténuation des réductions de 1 614,58 GgCO₂eq en 2025, 2 303,37 GgCO₂eq en 2030 et 5 920,65 GgCO₂eq en 2050 soient respectivement 10,9% ; 7,4%

et 9,4% du potentiel des réductions prévues pour ces périodes. La majorité des projets conditionnels (83,33%), qui ont un fort potentiel de réductions des GES, n'a pas été financée, ce qui a tiré la performance globale vers le bas et éloigné la CDN de ses cibles. A cela, il faut ajouter que 30,77% des projets financés du volet inconditionnel n'ont pas encore commencé leur mise en œuvre pour plusieurs raisons dont la mobilisation tardive des financements et les lourdeurs des procédures.

La CDN de 2021 a induit d'importants co-bénéfices socioéconomiques qui s'associent aux réductions des GES, pour générer une rentabilité économique appréciable supérieure à 26%. La CDN de 2021 a fait des progrès significatifs dans la prise en compte du genre mais des défis restent à relever pour accroître le caractère genre sensible et transformationnel de la CDN.

Ces deux évaluations ont permis de disposer d'informations et de données pertinentes en vue de la formulation de la CDN 3.0 du pays. Cette révision vise non seulement à rehausser les ambitions d'atténuation et d'adaptation, mais aussi à intégrer de manière structurée certaines thématiques transversales telles que le genre transformationnel et de l'inclusion sociale, l'enfance et la jeunesse, la sécurité climatique, le nexus WASH-Climat, les pertes et préjudices, l'économie circulaire et des innovations sectorielles.

Le document de la CDN 3.0 est structuré en neuf parties que sont : (i) l'analyse diagnostique du contexte national, (ii) la méthodologie d'élaboration, (iii) les ambitions de réduction des GES, (iv) les contributions sectorielles à l'ambition climatique, (v) le genre transformationnel et l'inclusion sociale, (vi) la prise en compte de thématiques transversales, (vii) le cadre de transparence et de suivi des progrès, (viii) les mécanismes de financement et de mise en œuvre, (ix) l'analyse des risques et des mesures de mitigation.

1. Analyse diagnostique du contexte national

Cette section dresse un bref état des lieux des secteurs ou domaines en lien avec les changements climatiques et les émissions des gaz à effets de serre (GES).

1.1 Cadre biophysique

Le Burkina Faso est un pays sahélien d'Afrique de l'Ouest, situé entre les latitudes 9°20' et 15°05' Nord et les longitudes 2°20' Est et 5°30' Ouest. Il couvre une superficie d'environ 272 969 km² et est limité par le Mali au nord et à l'ouest, le Niger à l'est, et la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin au sud (MATD, 2021). Le climat du Burkina Faso est de type tropical à deux saisons bien marquées : une saison sèche de novembre à mai, dominée par l'harmattan et une saison pluvieuse de juin à octobre, liée à la mousson ouest-africaine. Le pays est subdivisé en trois zones climatiques principales (Guinko, 1984 ; Barry et al., 2018) : Zone sahélienne (nord, < 600 mm/an) ; Zone soudano-sahélienne (centre, 600–900 mm/an) ; Zone soudanienne (sud, 900–1200 mm/an).

La couverture végétale du Burkina Faso est fortement influencée par le gradient pluviométrique. Selon la classification de Guinko (1984) et Fontès & Guinko (1995), le pays compte trois grandes zones de végétation : Zone sahélienne : steppes arbustives à *Acacia tortilis*, *Balanites aegyptiaca*, *Combretum glutinosum* ; Zone soudano-sahélienne : savanes arborées dominées par *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Combretum nigricans* et une

Zone soudanienne : forêts claires et savanes boisées avec *Isobertinia doka*, *Daniellia oliveri*, *Khaya senegalensis*. Cependant, la dégradation des terres et la déforestation progressent rapidement sous l'effet de la pression anthropique, des feux de brousse et des aléas climatiques (FAO, 2020 ; MEADD, 2021). Le taux de déforestation est estimé à environ 2,8 % par an, soit plus de 105 000 hectares perdus chaque année (FAO, 2020).

1.2. Dynamique sociale et économique

Le Burkina Faso compte environ 22 millions d'habitants en 2025, avec une population jeune : 50% ont 18 ans et moins (SoAC, 2025) et plus de 60 % ont moins de 25 ans (INSD, 2022). Selon Ouédraogo (2019), la pression démographique entraîne une forte demande sur les ressources naturelles et les infrastructures limitées, exacerbant la vulnérabilité socioéconomique.

Le pays a une économie majoritairement agricole, représentant environ 30 % du PIB et employant plus de 80 % de la population active (Banque Mondiale, 2022). L'agriculture est largement pluviale, avec des rendements faibles, ce qui rend le pays vulnérable aux chocs climatiques. Les infrastructures de transport et d'énergie sont insuffisantes. La majorité de la population rurale n'a pas accès à l'électricité et aux services de santé de qualité. Selon Sawadogo (2021), ces lacunes limitent l'industrialisation et la transformation locale des produits agricoles, freinant la diversification économique.

L'économie repose principalement sur :

- **l'agriculture** : secteur clé, représentant près de 30 % du PIB et employant plus de 80 % de la population active (FAO, 2022). Les cultures de rente (coton, karité) et vivrières (mil, sorgho, maïs) sont dominantes (Sanou et al., 2020).
- **les mines** : or, zinc, et manganèse, qui contribuent de manière significative aux exportations et aux recettes fiscales (Ouédraogo, 2021).
- **les services et le commerce** : en pleine croissance, notamment dans les zones urbaines, avec un secteur informel très important (Kinda, 2019).

1.3. Profil de vulnérabilité climatique

Le Burkina Faso est classé parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques selon l'indice ND-GAIN (2023). Également, le pays est classé au 15e rang sur 163 pays selon l'analyse des risques climatiques pour les enfants (UNICEF, 2023). Les principaux processus de dégradation écologique incluent : (i) la désertification (environ 34 % du territoire affecté), (ii) l'érosion hydrique et éolienne, (iii) la perte de biodiversité et, (iv) la raréfaction des ressources en eau (SP/CNDD, 2022). Ces phénomènes fragilisent les écosystèmes productifs et menacent la sécurité alimentaire et hydrique des populations rurales, dont plus de 80 % dépendent directement des ressources naturelles (MEEA, 2023). La dégradation des sols, la désertification et les aléas climatiques affectent directement les moyens de subsistance (Ouédraogo et al., 2019).

1.4. Dynamique des émissions des GES

Les émissions nationales nettes de GES montrent une tendance générale à la hausse, passant de 36122,07 Gg CO₂ eq en 1990 à 72300,9 Gg CO₂ eq en 2022 (MEEA, 2024). Le tableau 1 montre la tendance historique des émissions dans les secteurs. Entre 1990 et 2022, les émissions

des GES se sont accrues en moyenne de 2,19% par an. Cette croissance moyenne est tirée vers le haut par les procédés industriels (11,91% par an), l'énergie (5,93% par an) l'agriculture (2,92% par an) et les déchets et WASH (2,62%). Le secteur de la Foresterie et autres affectations des terres (FAT) est le plus contributeur en volume mais sa croissance moyenne (1,54% par an) est plus faible que la croissance globale nationale des émissions de GES (2,19%).

Tableau 1: Tendances des émissions de GES de 1990 à 2022 en Gg CO₂eq

Secteur	1990	2022	Taux de croissance annuel moyen (%)
Energie	1158,77	7327,72	5,93%
Procédés industriels	37,46	1372,70	11,91%
Agriculture	7024,84	17664,61	2,92%
Changement d'utilisation des terres et foresterie	27393,92	44691,5	1,54%
Déchets et WASH	544,54	1244,38	2,62%
Total	36122,07	72300,9	2,19%

Source : SP/CNDD, 2024

Concernant les gaz spécifiques, ce sont : (i) les émissions de CO₂ ; (ii) le méthane (CH₄) ; (iii) le protoxyde d'azote (N₂O) ; (iv) seuls les HFC sont présents parmi les gaz fluorés, exclusivement dans le secteur PIUP.

1.5. Fondements de l'action climatique

1.5.1. Cadre politique

Le Burkina Faso a intégré l'action climatique dans sa planification nationale de développement à travers plusieurs documents stratégiques :

- Le Plan d'action pour la stabilisation du développement dont l'objectif stratégique 4.5 vise à inverser les tendances de la dégradation de l'environnement ;
- La Politique nationale de développement durable (PNDD) adoptée en 2013, qui « détermine les moyens pour atteindre les objectifs de développement durable (juridiques, institutionnels, opérationnels, financiers) » ;
- La stratégie nationale de sécurité climatique (2025-2029) envisage des réponses adéquates aux effets néfastes des changements climatiques qui favorisent l'exacerbation des conflits, les risques d'instabilité, les tensions sociales, les migrations non souhaitées ;
- Le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) (2024-2028) dont la vision est : « le Burkina Faso gère plus efficacement son développement économique et social grâce à la mise en œuvre de mécanismes de planification et de mesures prenant en compte la résilience et l'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2050 » ;
- La Vision 2050 de développement à faible émission de carbone et résilient au climat du Burkina Faso (LT-LEDS) qui trace la trajectoire du Burkina vers une économie sobre

en carbone et résilient au climat, générant des emplois verts et de la richesse dans les domaines à fort impact environnemental à l'horizon 2050 ;

- Le cadre de transparence climatique dont l'objectif est de faciliter le suivi des progrès et l'impact sur le développement durable des actions climatiques.

1.5.2. Cadre juridique

Le cadre juridique présente non seulement les instruments internationaux auxquels le pays a souscrit mais aussi les lois nationales en matière de changements climatiques. Au nombre de ces instruments on peut citer entre autres :

- Les conventions et accords internationaux en matière de climat ratifiés par le Burkina Faso. Il s'agit principalement de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, ratifiée le 02 septembre 1993, et de l'Accord de Paris sur le climat (2015) ratifié le 11 Novembre 2016. Ils engagent les pays partie à réduire les émissions de GES à travers les CDN, à mobiliser les ressources pour la résilience des communautés et des écosystèmes et à renforcer la transparence de l'action climatique ;
- La constitution du Burkina Faso qui admet le principe de développement durable et affirme la nécessité absolue de protéger l'environnement ;
- La Loi d'orientation sur le développement durable au Burkina Faso qui a pour objet de fixer les règles générales d'orientation de la mise en œuvre du développement durable au Burkina Faso ;
- La Loi N°024-2018/AN portant Loi d'orientation sur l'aménagement et le développement durable du territoire au Burkina Faso qui fixe les principes fondamentaux de l'aménagement et le développement durable du territoire et vise à promouvoir le progrès social, l'efficacité économique et la protection de l'environnement dans le respect des politiques communautaires d'aménagement du territoire ;
- La loi n°006-2013/AN du 02 avril 2013 portant Code de l'environnement au Burkina Faso qui fixe les règles fondamentales qui régissent l'environnement au Burkina Faso ;
- La Loi n°003-2011/AN portant code forestier au Burkina Faso qui fixe les principes fondamentaux de gestion durable et de valorisation des ressources forestières, fauniques et halieutiques ;
- La Loi n° 012-2014/an portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes qui a pour objet la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso, quelle qu'en soit la nature, l'origine et l'ampleur.

Outre ces textes, on note l'existence de textes à caractère sectoriel qui régissent des domaines particuliers et qui participent à organiser l'intervention du pays en matière de changement climatique. On peut citer entre autres : le décret N°2024_0305 portant mise en place du système national de Mesure, Rapportage et Vérification des actions climatiques au Burkina Faso (MRV/BF) et le décret N°2024/0340 portant Comité national sur les changements climatiques (CNACC).

1.5.3. Cadre institutionnel

Le Burkina Faso s'est doté, depuis plusieurs décennies, d'un cadre institutionnel structuré pour la gouvernance climatique afin de coordonner les actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, d'intégrer la dimension climat dans les politiques sectorielles, la planification et la budgétisation. Ce cadre est également favorable à la mobilisation des ressources internationales.

En effet, le cadre institutionnel de la gouvernance climatique au Burkina Faso est coordonné par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) à travers le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD), qui abrite le point focal de la CCNUCC et assure la coordination et le suivi des politiques nationales en matière de climat. Ce dispositif s'appuie sur des cadres de concertation tels que la Conférence nationale pour le développement durable (CONADD), le Comité national sur le changement climatique (CNACC), le Cadre de concertation unique des conventions en matière d'environnement (CCUC), le cadre de concertation des structures focales nationales sur la finance climat (CCSFN-FC), le dialogue structuré du FVC, le Comité national REDD+, l'Académie nationale sur l'économie verte. Les ministères sectoriels, les collectivités territoriales, les institutions de recherche, ainsi que le secteur privé, les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et les partenaires techniques et financiers, participent à la mise en œuvre et au suivi de la CDN et des autres politiques climatiques nationales. Malgré cette architecture, des défis persistent en matière de coordination intersectorielle, de financement et de renforcement des capacités locales.

1.5.4 Analyse des ressources techniques

Le SP/CNDD dispose en son sein d'un service Partenariat et mobilisation des ressources chargé, entre autres, d'accompagner les acteurs nationaux dans la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de l'action climatique. Un cadre de concertation des structures focales nationales sur la finance climat a été mis en place. Il regroupe l'ensemble des acteurs nationaux intervenant dans la mobilisation des financements climatiques. Ce cadre œuvre au renforcement des capacités des acteurs sur les mécanismes et processus des fonds climat.

Une synergie entre acteurs permet la conception et la maturation de projets climatiques bancables pour une mobilisation plus accrue des financements. Pour renforcer cette synergie, une plateforme nationale de la finance climat est en cours d'opérationnalisation et servira de cadre de partage et d'échange d'informations sur les opportunités de financements climatiques.

Pour favoriser une mobilisation accrue des financements climatiques, des sessions de renforcement des capacités sont envisagées au profit des acteurs.

Ces actions pourront contribuer à l'accroissement des financements climatiques pour une mise en œuvre efficace de la CDN 3.0.

2. Méthodologie d'élaboration de la CDN 3.0

Cette section présente les principales étapes du processus de formulation de la CDN 3.0, les calculs de réductions des émissions de GES et l'approche de sélection des projets.

2.1. Processus participatif et de dialogue entre parties prenantes

Le processus d'élaboration de la CDN3.0 du Burkina Faso, conduit par le ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement à travers le SP/CNDD a été participatif et inclusif. Un groupe technique de suivi a été mis en place pour suivre et orienter l'équipe des experts. Le processus a débuté par des évaluations (quantitative et qualitative) de la CDN 2021-2025 et s'est poursuivi par une série d'ateliers de dialogue et de collecte de données, tant au niveau national que local, impliquant une large gamme de parties prenantes. Les acteurs mobilisés comprenaient les institutions étatiques, les collectivités territoriales, le secteur privé, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les Organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs de la Société Civile.

Le processus a également connu une inclusion sociale tenant compte du genre avec la participation des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables lors des ateliers d'identification, de sélection des projets et de validation des livrables. Au-delà de la participation des jeunes et femmes au processus d'élaboration, la CDN 3.0 intègre pleinement des projets portés par les jeunes, les femmes et les collectivités territoriales.

Le processus d'élaboration inclusif et itératif de la CDN 3.0 lui confère un rôle d'instrument non seulement technique d'atténuation et d'adaptation, mais aussi d'outil de cohésion communautaire et de transformation de la société.

Pour l'identification et la sélection des projets à inscrire dans la CDN 3.0, deux étapes ont été nécessaires : (i) définition des critères de sélection (Tableau 2), (ii) proposition et application d'un outil d'identification et de sélection des projets (Tableau 3).

Tableau 2: Critères de sélection des projets de la CDN 3.0 par étape

Étapes	Contenu de l'étape	Critères potentiels de sélection	
		N°	Libellé et description
Etape 1	Collecte des données	1	Existence d'un document de projet ou descriptif de l'action proposée
		2	Existence d'une étude de faisabilité
		3	Existence de tableaux de données d'activités ou possibilités de les produire
		4	Potentiel jugé élevé de réduction des émissions des GES

Étape 2	Calculs des réductions des émissions des GES des projets retenus à l'Étape 1	1	Volumes élevés des réductions des émissions des GES (surtout les nouveaux projets en recherche de financement)
Étape 3	Estimations des coûts et bénéfices incluant les impacts socioéconomiques et les co-bénéfices	1	Bénéfices nets élevés (avantages réductions des GES + impacts socioéconomiques + co-bénéfices -Coûts divers)
		2	Ratio Bénéfices/Coûts (B/C) élevés
Étape 4	Prise en compte des projets de priorités politiques nationales	1	Alignement du projet sur les grandes orientations nationales
Étape 5	Rédaction de la CDN 3.0	1	Projets ayant franchi les étapes 1 à 3 et la liste des projets de l'étape 4.

Source : SP/CNDD, 2025

La première étape clé a été l'atelier de collecte des données à Koudougou du 24 au 26 septembre 2025. Le tableau A1 (en annexe) a été l'outil utilisé par les participants pour identifier et sélectionner les projets. Les projets sont identifiés en s'appuyant sur trois listes : (i) la liste A composée des projets et actions formulés après l'adoption de la CDN de 2021 notamment entre 2021 et 2025 et recensés dans l'évaluation qualitative de la CDN de 2021, (ii) la liste B composée de projets et actions inachevés ou non financés de la CDN de 2021 et recensés pendant l'évaluation quantitative de la CDN de 2021, (iii) la liste C qui rassemble tous les nouveaux projets proposés par les Ministères sectoriels concernés, la Société Civile, le Secteur Privé et les PTF. Les listes A et B par secteur ont été fournies aux participants tandis que la liste C est issue de nouvelles propositions émanant des institutions présentes. Les participants ont appliqué les critères de sélection de cette étape, ce qui a permis de retenir un certain nombre de projets. Les données sous forme de tableaux de données d'activités (DA) et d'impacts socioéconomiques ou co-bénéfices ont été collectées pendant et après l'atelier de Koudougou, ce qui a permis aux experts de procéder aux calculs des émissions des GES, et générer les autres critères de sélection des étapes suivantes.

2.2. Méthodes de calculs des réductions des émissions des GES

Lorsque les projets sont retenus, les données d'activités (DA) sont recherchées ; ce qui permet de procéder aux calculs des réductions des émissions des gaz à effets de serre (GES). En se référant aux référentiels théoriques et approches de base retenue dans la CDN, deux outils de calcul des réductions des émissions des GES ont été utilisés : (i) l'outil EX-ACT et (ii) l'outil GACMO.

La Version 9.4.2 de l'outil « EX- Ante Carbon-Balance Tool (EX-ACT) de la FAO » a été utilisée pour le calcul du niveau de réduction des émissions de GES dans les secteurs AFAT, Déchets et WASH, Ressources en eau.

L'outil GACMO (Greenhouse Gas Abatement Cost Model) est un modèle développé par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) pour évaluer les coûts et les potentiels de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans différents secteurs économiques. Le traitement

et l'analyse des résultats ont été réalisés avec le logiciel GACMO. Cet outil a été utilisé pour les secteurs Energie, Transport, Habitat et Infrastructures.

L'estimation des émissions et/ou des absorptions de GES liées aux différentes activités est faite à l'aide de la formule suivante :

$E = DA \times FE$; Avec E = Émission ; DA = Données d'activité ; FE = Facteur d'émission

Pour la majeure partie des secteurs le tier 1 a été utilisé pour les facteurs d'émissions.

Le potentiel global d'atténuation (Bnet) du projet est estimé à partir de la formule suivante :

$$\text{Bnet} = \text{Emissions net avec projet} - \text{Emission nette sans projet}$$

Un Bnet négatif, signifie que le projet contribue à la réduction des émissions de GES par contre, un Bnet positif signifie une augmentation des émissions.

2.3. Projets recensés et retenus pour la CDN 3.0

Le bilan des projets recensés et retenus par volet est donné dans le tableau 4 ci-dessous. Les listes complètes des projets retenus par secteur sont données en annexe. Les projets soumis par des structures spécialisées en genre et inclusion sociale sont ventilés dans les secteurs techniques de rattachement.

Le bilan global montre pour le volet atténuation 79 projets recensés dont 52 retenus, 23 inconditionnels et 29 projets conditionnels. Le volet adaptation compte 159 projets recensés dont 109 retenus, 84 inconditionnels et 25 projets conditionnels.

Tableau 3: Bilan des projets recensés et retenus par volet

Volets	Bilan en termes de nombre de projets d'adaptation			
	Nombre total de projets recensés	Nombre de projets retenus	Nombre de projets inconditionnels	Nombre de projets conditionnels
Atténuation	79	52	23	29
Adaptation	159	109	84	25

Source : SP/CNDD, 2025

2.4. Principales innovations de la CDN 3.0

Les principales innovations de la CDN 3.0 sont les suivantes : (i) l'arrimage à la stratégie bas carbone à long terme qui traduit la vision 2050 de développement à faible émission de carbone et résilient au climat du Burkina Faso, (ii) le changement de paradigme dans la structuration de la CDN 3.0 sous forme de « domaines d'actions » dans lesquels se logeront les actions et projets, (iii) la prise en compte explicite de thématiques transversales dont le genre transformationnel, l'enfance et la jeunesse, la sécurité climatique, les questions foncières, le

Nexus WASH Climat, les pertes et préjudices, l'économie circulaire et le refroidissement. Ces innovations sont développées dans des sections spécifiques du présent document.

Le changement de paradigme de la structuration de la CDN 3.0 sous forme de « domaines d'actions » se justifie par le constat que l'effort national de réduction des émissions des GES est un processus continu à travers l'élaboration et le financement des projets et programmes sectoriels qui se poursuit après l'adoption des CDN. En adoptant une structuration par « domaines d'actions » dans lesquels se logeront les actions et projets, cela permet d'y inscrire les projets prêts à date pour la CDN mais ouvre la possibilité que d'éventuels projets élaborés et mis en œuvre après adoption de la CDN 3.0 puissent être comptabilisés dans leurs « domaines d'actions » définis dans le document de la CDN 3.0, ce qui permet une valorisation et une évaluation plus juste de l'effort national de réduction des émissions des GES. A titre d'exemple, l'évaluation qualitative de la CDN de 2021(2021-2025) a montré l'existence de plus de cent (100) projets adoptés après 2021 et dont les réductions des GES ne sont pas comptabilisées, faute d'un manque de flexibilité et d'ouverture dans la structure de planification de la CDN pour permettre leur comptabilisation ex-post. La structuration de la CDN 3.0 sous forme de « domaines d'actions » permet de : (i) corriger cette lacune de sous-comptabilisation de l'effort national des réductions des GES, (ii) compenser le non financement de certains projets conditionnels explicitement inscrits dans la CDN par d'autres projets qui verraient le jour après l'adoption de la CDN et qui jouent le même rôle sauf que la prévisibilité des financements n'a pas permis de les inscrire.

Les « domaines d'actions » sont proposés dans le tableau ci-dessous. Les projets actuellement inscrits dans la CDN 3.0 sont classés par domaine et constituent la base des engagements dans chacun desdits domaines. Chaque liste sera terminée par la mention « Projets potentiels à inscrire dans le domaine dès que disponibles ». Les thématiques transversales listées dans les dernières lignes sont utilisables par les secteurs si des projets entrant dans ces thèmes sont proposés.

Tableau 4: Définition des « domaines d'actions » par secteur

Secteurs	Définitions des « domaines d'actions »	
	N°	Libellés des « domaines d'actions »
Energie	1	Énergies renouvelables
	3	Efficacité énergétique
	3	Thématiques transversales si applicable
Transports	1	Renouvellement du parc
	2	Promotion des modes de transport bas carbone
	3	Amélioration des infrastructures de transport
	4	Thématiques transversales si applicable
Habitat et infrastructures		Infrastructures
	1	Construction et réhabilitation des infrastructures routières et ferroviaires
		Habitat
	2	Lotissement et restructuration des zones d'habitat spontané
	3	Promotion et optimisation de l'habitat et logements sociaux
	4	Assainissement pluvial urbain
	5	Aménagement des voiries urbaines
6	Thématiques transversales si applicable	
Agriculture	1	Gestion durable des terres et des écosystèmes naturels

Secteurs	Définitions des « domaines d’actions »	
	N°	Libellés des « domaines d’actions »
	2	Développement des filières et chaînes de valeurs
	3	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires
	4	Renforcement de l’équipement, des infrastructures et l’accès aux intrants agricoles
	5	Gestion et sécurisation foncière
	6	Développement des aménagements et de l’irrigation
	7	Thématiques transversales si applicable
	Elevage	1
2		Résilience, compétitivité et chaînes de valeurs
3		Renforcement de l’accès aux équipements et aux intrants
4		Thématiques transversales si applicable
Ressources en eau	1	Restauration, protection et valorisation
	2	Barrages, aménagements
	3	Systèmes d’Adduction d’Eau Potable, hygiène de l’eau potable et résilience
	4	Gestion intégrée des ressources en eau
	5	Thématiques transversales si applicable
Secteur FAT	1	Boisement/Reboisement
	2	Conservation et restauration des terres et des forêts
	3	Économie du bois énergie
	4	Réalisation des pratiques agroforestières
	5	Gestion foncière
	6	Thématiques transversales si applicable
Déchets et WASH	1	Développement des infrastructures
	2	Traitement des déchets et/ou des eaux usées et des boues de vidange
	3	Valorisation des déchets et/ou des eaux usées et des boues de vidange
	4	Services WASH, d’hygiène et d’assainissement
	5	Thématiques transversales si applicable
PIUP	1	Amélioration des procédés industriels
	2	Optimisation de l’utilisation des produits
	3	Thématiques transversales si applicable
Santé	1	Infrastructures sanitaires adaptées
	2	Renforcement des capacités humaines et techniques
	3	Thématiques transversales si applicable
Thématiques transversales	1	Genre et inclusion sociale
	2	Enfance et jeunesse
	3	Nexus WASH climat
	4	Sécurité climatique
	5	Foncier
	6	Pertes et préjudices
	7	Economie circulaire
	8	Refroidissement

Source : SP/CNDD, 2025

3. Ambitions de réduction des émissions des GES au Burkina Faso

Le potentiel de réduction des émissions a été estimé par rapport au scénario de référence « Business as Usual » (**BAU**), dont les projections des émissions de GES selon l’IGES 2024 se présentent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5: Scénario de référence « Business as Usual » (BAU)

Secteur	1990	2022	Taux annuel (%)	Projection 2026	Projection 2030	Projection 2035	Projection 2050
Energie	1 158,77	7 327,72	6,34	8 811,68	11 267,96	15 322,47	38 534,11
Procédés industriels	37,46	1 372,70	12,75	1 967,55	3 179,74	5 793,94	35 093,20
Agriculture	7 024,84	17 664,61	3,12	19 370,14	21 903,04	25 539,88	40 506,52
Changement d'utilisation des terres et foresterie	27 393,92	44 691,55	1,64	46 926,63	50 081,58	54 325,19	69 428,77
Déchets et WASH	544,54	1 244,38	2,79	1 351,47	1 508,72	1 731,26	2 618,06
Total	36 122,07	72 300,95	2,34	77 496,17	85 008,41	95 430,89	135 013,85

Source : SP/CNDD, 2025

3.1. Contribution globale des actions d'atténuation

Pour la période 2026-2030 le Burkina Faso s'engage en rapport avec ses actions d'atténuation, à réduire ses émissions de GES de 30,87% à l'horizon 2030, soit 26 241,81 Gg CO₂ eq. Cette ambition se compose d'actions inconditionnelles de 22,37% (19 015,86 Gg CO₂ eq) et d'actions conditionnelles de 8,50% (7 225,96 Gg CO₂ eq si le Burkina parvient à mobiliser des financements pour la mise en œuvre des actions). Les ambitions de réductions des GES pour 2035 et 2050 sont plus élevées respectivement 55,23% et 75,55%.

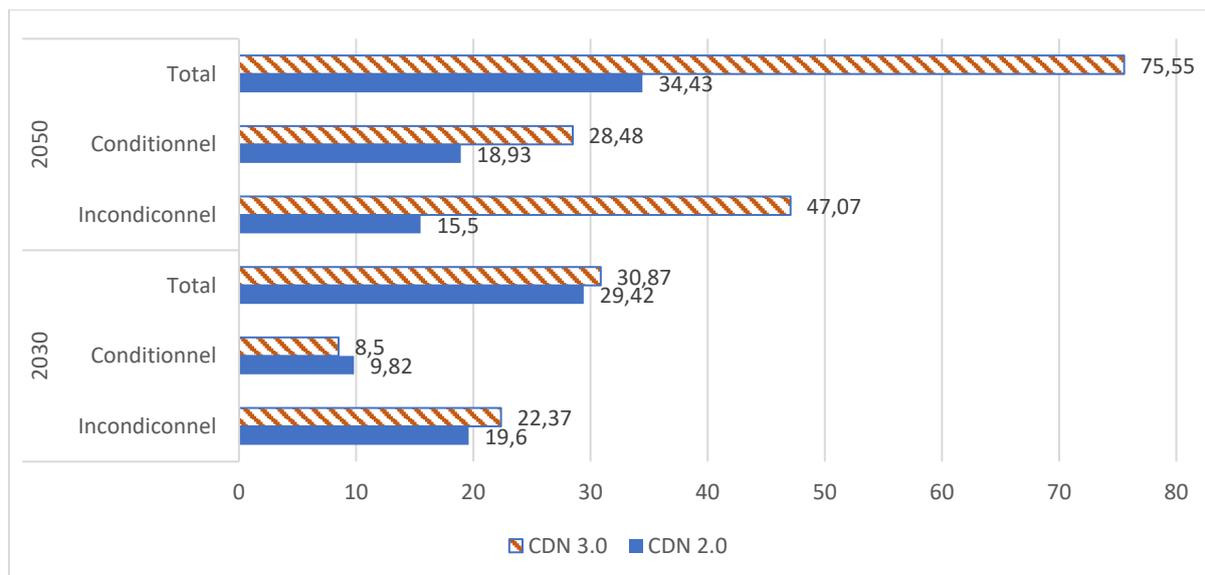
Tableau 6 : Synthèse du potentiel de réduction des GES CO₂eq par rapport au scénario BAU

Année/Scénario	Volumes des réductions des GES CO ₂ eq par rapport au scénario BAU (ambitions en %) par périodes							
	2026		2030		2035		2050	
BAU	77 496,17		85 008,41		95 430,89		135 013,85	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Inconditionnel	5 388,13	6,95	19 015,86	22,37	35 968,68	37,69	63 552,67	47,07
Conditionnel	1 133,39	1,46	7 225,96	8,50	16 735,64	17,54	38 447,95	28,48
Total	6 521,52	8,42	26 241,81	30,87	52 704,32	55,23	102 000,62	75,55

Source : SP/CNDD, 2025

L'évolution des ambitions de réductions des GES entre la CDN de 2021 et la CDN 3.0 est donnée dans le graphique ci-dessous pour le volet atténuation. Sauf dans le volet conditionnel, la CDN 3.0 affiche des ambitions plus élevées de réduction des GES.

Graphique 1 : Évolution des ambitions de réduction des GES du volet atténuation entre la CDN de 2021 et la CDN 3.0 (% par rapport au BAU)



Source : SP/CNDD, 2025

3.2. Contribution globale des actions d'adaptation

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays moins avancés, est vulnérable aux effets néfastes des changements climatiques. Le pays a pris l'option de renforcer son adaptation et sa résilience aux effets des changements climatiques à travers la mise en œuvre d'actions de résilience avec co-bénéfices de réduction des GES.

3.2.1. Réduction des émissions des GES

L'ambition des actions d'adaptation du pays se caractérise par un potentiel de réduction des émissions de GES estimé à 41,94% par rapport au scénario de référence (BAU) à l'horizon 2030. Cette contribution de réduction se répartit en scénario inconditionnel de 39,67% et en scénario conditionnel de 2,27%. La contribution des actions d'adaptation retenues à la réduction des émissions de GES tant en conditionnel qu'en inconditionnel est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7: Synthèse du potentiel de réduction des GES (Gg CO₂eq) des actions d'adaptation par rapport au scénario BAU

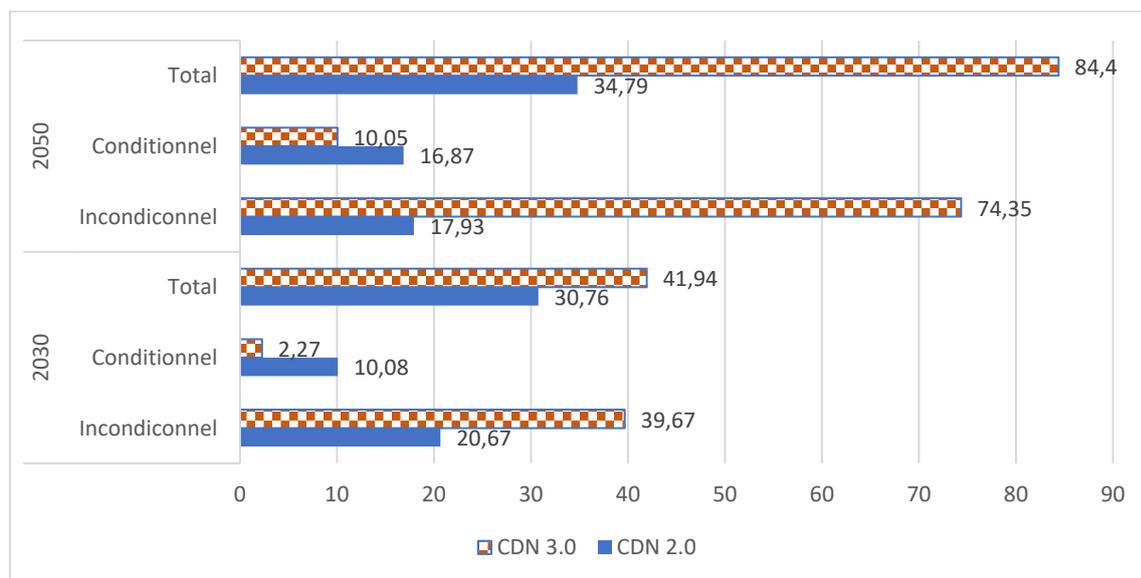
Année/Scénario	Volumes des réductions des GES CO ₂ eq par rapport au scénario BAU (ambitions en %) par périodes							
	2026		2030		2035		2050	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%	Volume	%
BAU	77 496,17		85 008,41		95 430,89		135 013,85	
Inconditionnel	15 675,51	20,23	33 725,66	39,67	61 302,70	64,24	94 447,82	69,95
Conditionnel	128,48	0,17	1 925,67	2,27	5 799,47	6,08	13 720,05	10,16
Total	15 804,00	20,39	35 651,32	41,94	67 102,17	70,31	113 954,00	84,40

Source : SP/CNDD, 2025

Pour le volet adaptation, l'évolution des ambitions de réductions des GES entre la CDN de 2021 et la CDN 3.0 est donnée dans le graphique ci-dessous. A l'image du volet atténuation, la CDN

3.0 affiche des ambitions plus élevées sauf dans le scénario conditionnel. Cependant, les ambitions des volets inconditionnels dominent très largement à tel point que les ambitions globales du Burkina Faso restent plus élevées dans la CDN 3.0 par rapport à la CDN précédente.

Graphique 2 : Évolution des ambitions de réduction des GES du volet adaptation entre la CDN de 2021 et la CDN 3.0 (% par rapport au BAU)



Source : SP/CNDD, 2025

3.2.2 Contribution à la résilience et aux moyens de subsistance

L'intégration des actions d'adaptation dans la CDN 3.0 se traduit par un soutien aux moyens de subsistance des ménages vulnérables ruraux, périurbains et urbains : en améliorant les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, en facilitant l'accès aux marchés, aux intrants adaptés au climat, et aux infrastructures de transport et de soutien (eau, drainage, micro-irrigation). Les initiatives mettent un accent particulier sur l'inclusion des femmes, des jeunes et des populations déplacées et vulnérables, ce qui permet non seulement de sécuriser des revenus mais aussi de diversifier les opportunités économiques et de renforcer l'autonomie des communautés. En renforçant la productivité dans des conditions climatiques dégradées, ces actions permettent de limiter les pertes de récoltes, stabiliser les rendements et donc améliorer la sécurité alimentaire et économique des ménages.

4. Contributions sectorielles à l'ambition climatique

4.1. Contribution des secteurs du volet atténuation

Les contributions des secteurs du volet atténuation sont données dans le tableau 9 ci-dessous. Les plus grands contributeurs sont : (i) FAT, (ii) l'énergie, (iii) les transports, (iv) les déchets et WASH et les PIUP. En 2030, les contributions à la réduction des GES sont de 21 310,21 Gg CO₂ éq pour le secteur FAT, 2 670,36 Gg CO₂ éq pour le secteur de l'énergie, 1 464,97 Gg CO₂ éq pour les transports, 423,82 Gg CO₂ éq pour les déchets et WASH et 372,45 Gg CO₂

éq pour les PIUP. Pour l'ensemble du volet atténuation on obtient en 2030 une réduction de 26 241,81 Gg CO₂ éq, soit une ambition de baisse d'émissions de GES de 30,87% par rapport au BAU. Les ambitions de réductions des GES sont plus élevées pour 2035 (55,23%) et 2050 (75,55%). Les contributions individuelles des projets et actions par secteur sont données en annexe (Tableaux A2 à A9).

Tableau 8: Contributions des secteurs du volet atténuation

Secteurs	Potentiel de réduction (GgCO ₂ eq) par année											
	2026			2030			2035			2050		
	Inconditionnel	Conditionnel	Total	Inconditionnel	Conditionnel	Total	Inconditionnel	Conditionnel	Total	Inconditionnel	Conditionnel	Total
BAU	77 496,17	77 496,17	77 496,17	85 008,41	85 008,41	85 008,41	95 430,89	95 430,89	95 430,89	135 013,85	135 013,85	135 013,85
Energie	227,18	306,89	534,07	1 135,91	1 534,45	2 670,36	1 449,74	1 958,39	3 408,13	3 013,90	4 071,36	7 085,26
Transport	420,30	354,00	774,30	691,97	773,00	1 464,97	1 086,33	1 272,00	2 358,33	3 763,49	3 378,57	7 142,06
FAT	4 701,60	352,29	5 053,89	16 992,74	4 317,48	21 310,21	33 183,43	12 468,62	45 652,04	56 257,25	28 529,28	84 786,53
Déchets et WASH	39,05	45,72	84,76	195,24	228,58	423,82	249,18	291,73	540,92	518,03	606,49	1 124,53
PIUP	0	74,49	74,49	0,00	372,45	372,45	0,00	744,90	744,90	0,00	1 862,25	1 862,25
TOTAL	5 388,13	1 133,39	6 521,52	19 015,86	7 225,96	26 241,81	35 968,68	16 735,64	52 704,32	63 552,67	38 447,95	102 000,62
Ambition	6,95	1,46	8,42	22,37	8,50	30,87	37,69	17,54	55,23	47,07	28,48	75,55

Source : SP/CNDD, 2025

4.2. Contribution des secteurs du volet adaptation

Les secteurs qui contribuent le plus en termes de réduction des émissions de GES du volet adaptation sont : (i) l'agriculture, (ii) FAT, (iii) les ressources en eau, (iv) l'élevage, (v) l'habitat et les infrastructures, (vi) les transports. En 2030, les contributions à la réduction des GES sont de 29 455,47Gg CO2 éq pour l'agriculture, 5 359,97 Gg CO2 éq pour le secteur FAT, 601,29 Gg CO2 éq pour le secteur des ressources en eau, 188,60 Gg CO2 éq pour l'élevage, 25,54 Gg CO2 éq pour l'habitat et les infrastructures et 19,40 Gg CO2 éq pour les transports. Pour l'ensemble du volet adaptation, les réductions des émissions des GES, en 2030, s'élèvent à 35 651,32Gg CO2 éq, soit une ambition de baisse de 41,94% par rapport au BAU. Les ambitions de réduction sont de 70,31% pour 2035 et 84,40% pour 2050. Les contributions des secteurs du volet adaptation sont données dans le tableau 10 ci-dessous tandis que celles des projets et actions sont données en annexe (tableaux A2 à A9).

Tableau 9: Contributions des secteurs à la réduction des émissions de GES du volet adaptation

Secteur/Année cible	Potentiel de réduction (GgCO ₂ eq) par année											
	2026			2030			2035			2050		
	Inconditionnel	Conditionnel	Total	Inconditionnel	Conditionnel	Total	Inconditionnel	Conditionnel	Total	Inconditionnel	Conditionnel	Total
BAU	77 496,17	77 496,17	77 496,17	85 008,41	85 008,41	85 008,41	95 430,89	95 430,89	95 430,89	135 013,85	135 013,85	135 013,85
Transport	11,29		11,29	19,40		19,40	22,90		22,90	31,00		31,00
FAT	849,60	105,91	955,51	3 772,86	1 587,11	5 359,97	8 728,51	4 749,05	13 477,56	17 211,46	11 072,93	28 284,38
Agriculture	14 724,35	13,17	14 737,52	29 257,95	197,52	29 455,47	51 010,74	627,31	51 638,05	<u>79 959,35</u>	<u>1504,29</u>	81 463,64
Elevage	47,25		47,25	188,60		188,60	383,09		383,09	680,71		680,71
Ressources en Eau	37,28	9,40	46,68	460,25	141,04	601,29	1 101,83	423,12	1 524,94	2 404,05	987,27	3 391,32
Déchets et WASH	0,00	0,00	0,00	1,05	0,00	1,05	2,10	0,00	2,10	4,20	0,00	4,20
Habitat et Infrastructure	5,74	0,00	5,74	25,54	0,00	25,54	53,53	0,00	53,53	98,75	0,00	98,75
TOTAL	15 675,51	128,48	15 804,00	33 725,66	1 925,67	35 651,32	61 302,70	5 799,47	67 102,17	<u>100 389,52</u>	<u>13 564,49</u>	<u>113 954,00</u>
Ambition	20,23	0,17	20,39	39,67	2,27	41,94	64,24	6,08	70,31	<u>74,35</u>	<u>10,05</u>	84,40

Source : SP/CNDD, 2025

5. Genre transformationnel et inclusion sociale

Les changements climatiques et les inégalités entre les sexes sont inextricablement liés. Les disparités entre les hommes et les femmes peuvent amplifier la vulnérabilité de certains groupes. Elles peuvent également limiter leur capacité de résilience face aux changements climatiques et leur faculté à contribuer à la réduction des émissions de GES d'où l'intérêt de tenir compte du genre et de l'inclusion dans le processus d'élaboration de la CDN. Ainsi, la CDN 3.0 pour respecter l'esprit de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques prend en compte toutes les catégories d'acteurs/actrices et notamment les Organisations de la société civile (OSC), les collectivités territoriales, les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées.

5.1. Défis et priorités

Au regard des forces et des faiblesses constatées dans la CDN de 2021 et des recommandations issues des évaluations quantitatives et qualitatives, trois (03) défis majeurs ont été identifiés pour la formulation de la CDN 3.0 et se déclinent comme suit :

- Le maintien et le renforcement des acquis de la CDN de 2021 en matière de genre et d'inclusion sociale ;
- L'identification d'indicateurs genre sensible : une des faiblesses constatées dans la CDN de 2021 a été le manque ou l'insuffisance d'indicateurs pour suivre les progrès en matière de Genre et Inclusion Sociale (GIS). Pour corriger cette insuffisance des indicateurs y relatifs ont été définis et rattachés aux actions ou projets ainsi qu'aux secteurs de la CDN.
- L'inclusion des acteurs/actrices. Les conditions ont été réunies pour assurer l'implication formelle de toutes les catégories d'acteurs/actrices aussi bien au niveau national que local.

Pour relever ces défis, une priorité a été accordée à l'alignement de la présente CDN aux référentiels nationaux en matière de genre et climat tels que la stratégie nationale genre, le plan d'action genre et changements climatiques et le répertoire des bonnes pratiques en matière d'adaptation et d'atténuation.

5.2. Objectifs et cibles

L'objectif est de s'assurer que la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale, en plus de favoriser l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, permet de disposer d'une CDN plus ambitieuse, plus inclusive et qui se positionne comme un levier pour accroître la mobilisation des ressources tout en assurant le respect des engagements internationaux du pays en la matière.

En termes de cible, il s'agissait au cours de la révision d'atteindre au moins un taux de participation de 30% de femmes et 15% de jeunes et de veiller à ce que les actions portées par les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les collectivités territoriales soient prises en compte dans la CDN.

5.3. Niveau d'implication des femmes et des jeunes dans la CDN

La démarche participative observée au cours de la collecte des données pour la formulation de la CDN 3.0 a permis d'assurer la participation des femmes et des jeunes au processus comme le montre le tableau 11 ci-dessous en lien avec le processus de sélection des projets.

Tableau 10:Participation des hommes, des femmes et de jeunes au processus de sélection des projets de la CDN 3.0.

Désignations	Total	Hommes	Femmes	Jeunes	Taux de participation des femmes
Koudougou	114	87	27	15	23,68 %
Bobo Dioulasso	56	33	23	11	41,07 %
Totaux	170	120	50	26	29,41%

Source : SP/CNDD, 2025

L'analyse du tableau ci-dessus montre un pourcentage de participation des femmes de 29,41% sensiblement égale à la cible au niveau national qui est de 30%. Le pourcentage cumulé de la participation des jeunes est de 15,29%. La catégorisation des actions et projets selon les porteurs/porteuses fait remarquer six (06) projets ou actions portés par les organisations féminines contre deux (02) par les organisations de jeunes.

5.4. Mesures spécifiques en lien avec le genre et bénéfices attendus

Dans l'optique de disposer d'une CDN genre transformationnel, le pays a procédé à l'identification et à la priorisation d'un certain nombre d'actions sensible au genre et à l'inclusion dont la mise en œuvre engendrera des bénéfices au triple plans de l'atténuation, de l'adaptation et de l'amélioration des moyens de subsistance. Les actions y relatives, les coûts et les bénéfices sont donnés en annexe. L'effet conjugué de la mise en œuvre de toutes ces actions va contribuer à réduire considérablement les disparités entre hommes et femmes, déconstruire les normes sociales négatives, autonomiser les femmes et les jeunes.

Le cout total de mise en œuvre des actions en lien avec le genre et l'inclusion sociale s'élève à cent quarante-six millions quatre-vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq (146 085 885) USD dont soixante un million cinquante-huit mille cent soixante-sept (61 058 167) USD à rechercher pour que la CDN soit pleinement genre transformationnel.

5.5 Communication sensible au genre et à l'inclusion sociale de la CDN 3.0

Les objectifs d'une communication sensible au genre et à l'inclusion sociale de la CDN 3.0 sont de :

- Renforcer l'appropriation nationale de la CDN en valorisant les rôles et les contributions des femmes et des groupes marginalisés dans l'action climatique ;
- Eviter les stéréotypes et les biais dans les messages, visuels et récits institutionnels ;
- Favoriser une participation équitable aux consultations, ateliers et mécanismes de suivi de la CDN.

L'une des innovations de cette CDN porte sur l'identification des canaux de communication adaptés à chaque groupe cible. Dans cette optique, le diagnostic réalisé auprès des parties prenantes lors de la phase de collecte de données fait ressortir des canaux les mieux indiqués pour les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées. Le tableau ci-après donne un aperçu des canaux de communication identifiés par les groupes cibles :

Tableau 11: Canaux de communication identifiés par les groupes cibles

Groupes cibles	Canal approprié pour la communication sur la CDN
Femmes	Réseaux sociaux (WhatsApp, TiKToK Facebook, YouTube, Instagram etc..) ; communication à travers des ateliers et les leaders communautaires) ; les radios communautaires ; la télévision ; Atelier de sensibilisation, les plateformes digitales comme U-Report.
Jeunes	Réseaux sociaux ; film de sensibilisation ; télévision ; les radios ; ateliers de sensibilisation ; conférences publiques ; animations et causeries débats.
Enfants	Théâtre ; sketch ; ciné-débat ; film de sensibilisation adaptés à leur âge, dessin animé, Atelier de sensibilisation.
Personnes handicapées	Réseaux sociaux ; télévision avec sous-titrage ou interprétation en langue des signes pour certains type de handicap ; ateliers ; film de sensibilisation ; les radios de proximité...

Source : SP/CNDD, 2025

5.6 Cadre de transparence en lien avec le genre et l'inclusion sociale de la CDN 3.0

Le cadre de transparence s'aligne sur les projets et les actions genre sensibles identifiés, ventilées dans les différents secteurs, et qui ont été retenus suite à l'exercice de sélection. Les indicateurs pour le suivi et l'évaluation des mesures en lien avec le genre et l'inclusion sociale sont donnés en annexe (Tableau A11)

6. Prise en compte de thématiques transversales

Outre l'approche genre transformationnel, sept thématiques transversales sont intégrées dans la CDN 3.0 : (i) l'enfance et la jeunesse, (ii) la sécurité climatique avec un accent particulier sur la sensibilité aux conflits, (iii) les questions foncières, (iv) le nexus WASH–Climat, (v) les pertes et préjudices, (vi) l'économie circulaire et (vii) le refroidissement. L'intégration de ces thématiques s'opérera à travers trois principaux leviers : (i) les projets et actions spécifiquement orientés vers ces enjeux, (ii) les mesures d'atténuation des risques qui leur sont associés, et (iii) la désagrégation des indicateurs permettant de rendre compte des inégalités, des iniquités et/ou des progrès accomplis

6.1. Enfance et jeunesse

Cette thématique englobe l'ensemble des problématiques concernant les enfants, de la naissance jusqu'à la puberté, ainsi que les jeunes, c'est-à-dire ceux situés entre la puberté et l'âge adulte. Les enfants, en particulier les jeunes filles et ceux issus de communautés vulnérables, sont fortement exposés aux effets néfastes des changements climatiques. Leurs caractéristiques physiologiques et développementales les rendent particulièrement sensibles à des impacts

parfois irréversibles, susceptibles d'affecter durablement leur croissance, leur santé et leur scolarité. Les droits fondamentaux à promouvoir pour ces groupes comprennent : (i) l'éducation, (ii) la santé, (iii) la nutrition, (iv) la protection contre la violence, (v) l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi que (vi) la prise en charge des besoins et urgences humanitaires.

Plusieurs institutions nationales et internationales dont l'UNICEF travaillent à défendre et promouvoir ces droits fondamentaux en collaboration avec d'autres parties prenantes dont les leaders traditionnels et communautaires à travers des projets et programmes. Celle-ci intègre la résilience climatique, l'éducation, la santé, la protection sociale et l'égalité des genres, en créant des environnements favorables à la participation des jeunes. Une attention particulière est portée aux adolescentes, qui font face à des défis croisés liés à l'inégalité de genre, à la pauvreté et à la vulnérabilité climatique. Les projets et actions de la CDN 3.0 se fixent pour ambitions de prendre en compte les problématiques de l'enfance et de la jeunesse. Outre des projets spécifiques traitant de ces thématiques et ventilés dans les secteurs de rattachement définis dans la CDN 3.0, la prise en compte se fait de manière transversale à travers la désagrégation des indicateurs pour rendre compte des inégalités, des iniquités et/ou des progrès accomplis et les mesures de mitigation des risques associées à ces thématiques.

6.2. Sécurité climatique

6.2.1. Orientations nationales en matière de sécurité climatique

La sécurité climatique désigne la réponse à l'insécurité créée ou exacerbée par les effets des changements climatiques sur les populations et leurs moyens d'existence. Cette insécurité se traduit par des tensions répétées, des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles, des migrations climatiques, des risques d'instabilité liés en tout ou en partie aux changements climatiques.

Le Burkina Faso a élaboré une Stratégie nationale de sécurité climatique (2025- 2029) et un plan d'action opérationnel pour répondre à ces défis. Des initiatives régionales dans la zone du Liptako Gourma visent à harmoniser les outils de gestion des risques sécuritaires liés au climat, y compris via des dialogues locaux, la médiation et le renforcement des capacités de résilience. Cette Stratégie de sécurité climatique a comme vision « A l'horizon 2029, la population du Burkina Faso renforce sa résilience aux changements climatiques et vit dans la paix et la sécurité pour une croissance équitable, inclusive et durable ». Cette vision pourrait être réalisée par l'atteinte de l'objectif global qui est de « renforcer la résilience des populations aux aléas climatiques en vue de l'amélioration de la sécurité humaine au Burkina Faso ». La stratégie est déclinée en trois (03) axes que sont (i) l'amélioration de la gouvernance en matière de sécurité climatique ; (ii) la gestion durable des ressources naturelles et promotion de la justice climatique, (iii) l'amélioration de la protection humaine contre les risques de catastrophes et les crises humanitaires.

6.2.2. Sensibilité aux conflits induits par les changements climatiques

Les changements climatiques accentuent la vulnérabilité des populations en particulier dans les zones rurales du sahel. Leurs effets provoquent l'émergence de conflits, fragilisent les relations

sociales et affaiblissent les mécanismes traditionnels de régulation. En effet, les aléas climatiques exacerbent les tensions sur les ressources à travers la réduction de la durée de la saison des pluies et la baisse de la productivité agricole, l'avancée du front de désertification et l'ensablement des bas-fonds, la pression sur les ressources en eau, la diminution des ressources pastorales (points d'eau, pâturages), et l'accroissement des migrations internes et transfrontalières liées aux sécheresses. Ces facteurs induisent une rareté accrue des ressources vitales, qui alimente des rivalités entre usagers (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, etc.). Le tableau ci-dessous résume les facteurs aggravant les sensibilités aux conflits.

Tableau 12: Facteurs aggravants les sensibilités aux conflits

Dimension	Facteurs aggravants	Manifestations possibles
Économique	Pauvreté, dépendance à l'agriculture pluviale	Baisse des revenus, insécurité alimentaire, frustrations
Sociale	Inégalités d'accès à la terre, marginalisation de certains groupes	Méfiance, exclusion, ruptures de cohésion, conflit
Institutionnelle	Faible application des textes fonciers, chevauchement des compétences	Contestations, conflits de légitimité
Sécuritaire	Présence de terroristes exploitant les tensions	Violences, déplacements forcés
Environnementale	Déforestation, surexploitation des sols	Dégradation du capital naturel, migration écologique

Source : SP/CNDD, 2025

L'intégration de la sensibilité aux conflits dans la CDN 3.0 transforme profondément leur portée. Elle permet de dépasser la seule logique climatique pour embrasser des dimensions sociales et institutionnelles essentielles :

Stabilité sociale : En tenant compte des dynamiques locales, des tensions existantes et des facteurs de vulnérabilité, les actions climatiques deviennent des leviers de cohésion plutôt que des sources de division.

Cohésion communautaire : Les CDN 3.0 favorisent la participation inclusive, renforcent les liens entre groupes sociaux et valorisent les savoirs locaux, contribuant à une appropriation collective des solutions climatiques.

Bonne gouvernance : En intégrant des mécanismes de transparence, de redevabilité et de gestion équitable des ressources, elles renforcent la confiance entre citoyens et institutions.

Ainsi, la CDN 3.0 n'est plus seulement un instrument technique des réductions des émissions de GES et/ou d'adaptation, mais devient un outil de paix, de résilience collective et de transformation sociétale.

6.3. Questions foncières

L'intégration du foncier dans la CDN 3.0 vise à assurer/garantir à la fois une gestion durable des ressources naturelles (terres, forêts, etc.), une participation pleine et inclusive des communautés locales et une protection efficace de leurs droits, tout en promouvant les actions de lutte contre le changement climatique. La gouvernance foncière est l'un des fondements de la résilience climatique des communautés locales.

La gestion foncière au Burkina Faso est encadrée par plusieurs textes de loi et réglementaires parmi lesquels on a : la loi 015-2025/ALT du 21 octobre 2025 portant RAF, la loi d'orientation relative au pastoralisme, la politique nationale d'aménagement du territoire et développement durable, la politique nationale de sécurisation foncière en milieu rural. La modernisation et la digitalisation des services fonciers les rendent plus accessibles et plus transparents avec le lancement de la plateforme Système intégré de gestion du cadastre et des domaines (SYC@D).

La mise en œuvre des projets et actions de la CDN 3.0 et les questions foncières y relatives seront prises en compte conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Un accent sera mis sur la promotion et la sécurisation des droits fonciers des communautés locales à travers les attestations de possession foncière rurales (APFR) d'une part et d'autre part des ressources naturelles d'utilisation commune par les chartes foncières locales. Il s'agira aussi de capitaliser et de partager les données dans le domaine de la gestion foncière au niveau local en lien avec le changement climatique et assurer le renforcement des capacités des parties prenantes sur la gestion foncière au Burkina Faso.

6.4. Nexus WASH-Climat

Le lien entre le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) et le changement climatique est aujourd'hui largement reconnu comme un enjeu stratégique pour la résilience des communautés rurales et urbaines au Burkina Faso (MEEA, 2024). Ce nexus WASH-Climat renvoie à l'interdépendance entre la durabilité des services WASH et les effets des aléas climatiques, ainsi qu'à la nécessité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans la planification, le financement et la gestion de ces services essentiels (WaterAid, 2024). En effet, le secteur WASH est à la fois fortement vulnérable aux effets des changements climatiques et vecteur de résilience pour les populations exposées aux chocs environnementaux. De ce fait, il faut garantir un accès équitable, durable et résilient à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans un contexte de stress climatique croissant.

Le tableau ci-dessous identifie les principaux axes d'intervention pour favoriser le nexus WASH-Climat

Tableau 13: Principaux axes d'intervention pour le nexus WASH-Climat

Axe	Objectif	Exemples d'actions
1. Résilience des infrastructures WASH	Concevoir des ouvrages adaptés aux aléas climatiques	Elévation des forages et des stations de pompage, latrines surélevées, gestion des eaux pluviales, utilisation de matériaux

Axe	Objectif	Exemples d'actions
		résistants à la corrosion et aux chocs climatiques, protection des sources d'eau
2. Gestion durable des ressources en eau	Intégrer la GIRE et les prévisions climatiques	Recharge artificielle des nappes, stockage de l'eau, suivi hydrométéorologique
3. Gouvernance et planification intégrée	Relier les politiques WASH et climat	Inclusion du WASH dans les CDN, stratégies d'adaptation locales
4. Santé et hygiène	Prévenir les maladies liées au climat, à l'eau et l'assainissement	Campagnes d'hygiène, surveillance épidémiologique, gestion des déchets
5. Inclusion sociale et équité	Protéger les plus vulnérables	Accès équitable pour les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes en situation d'handicap, PDI, populations rurales et urbaines pauvres

Source : SP/CNDD, 2025

La résilience climatique des services WASH constitue un enjeu transversal, interconnecté avec d'autres secteurs clés tels que la santé, l'habitat, le développement économique, l'environnement, la sécurité alimentaire et l'éducation. Elle appelle donc une approche intégrée et coordonnée pour construire des systèmes durables et inclusifs face aux défis climatiques à venir.

6.5. Pertes et Préjudices

Les CDN3.0 doivent refléter non seulement les ambitions d'atténuation et d'adaptation mais aussi la prise en compte des pertes et préjudices qui constituent le troisième pilier de l'action climatique.

Le Burkina Faso reconnaît que malgré ses efforts soutenus en matière d'atténuation et d'adaptation, les effets néfastes des changements climatiques entraînent déjà des pertes et préjudices économiques et non économiques. En effet, les sécheresses répétées survenues entre 1970 et 2012, ont causé des pertes humaines et en cheptel, entraîné d'importantes migrations de populations, et réduit considérablement le niveau des cours d'eau. Ces événements ont aggravé la crise alimentaire, touchant plus de 2,6 millions de Burkinabè en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Par ailleurs, des inondations récurrentes ont été enregistrées entre 1988 et 2012, provoquant des milliers de sans-abris, la destruction de vastes superficies de cultures et la décimation de millions de têtes de bétail. Les invasions successives de criquets pèlerins, notamment en 1908, 1948, 1961, 1995, 1996 et 2004, ont aussi conduit à des famines (PNA 2024-2028). Conscient du caractère irréversible de certaines de ces pertes, le pays entend intégrer la gestion des pertes et préjudices comme un pilier essentiel de sa réponse climatique dans le cadre de la CDN3.0.

A cet effet, il s'engage à renforcer les dispositifs nationaux de suivi/évaluation et de gestion des pertes et préjudices.

Le Burkina Faso sollicite la coopération et le soutien de la communauté internationale notamment à travers le Fonds de réponse aux pertes et préjudices et le réseau de Santiago, afin de renforcer ses capacités nationales, d'améliorer les systèmes d'alertes précoces, d'appuyer les mécanismes d'assurance climatique et de soutenir le relèvement des communautés affectées. Par cette démarche, le Burkina Faso réaffirme sa volonté d'adopter une approche intégrée et équitable face aux changements climatiques assurant que les populations les plus vulnérables ne soient pas laissées pour compte dans la transition vers un développement résilient et durable.

6.6. Économie circulaire

L'économie burkinabè reste largement linéaire, caractérisée par des modes de consommation et de production non durables, une forte pression sur les ressources naturelles et une insuffisance dans la gestion et la valorisation des déchets produits. L'identification et la mise en œuvre d'actions ou projets dans les secteurs prioritaires d'économie circulaire de la CDN 3.0 relève ainsi le niveau d'ambition du pays et contribue à la gestion durable des ressources naturelles, à l'assainissement et à la création d'emplois verts tout en soutenant une transition juste et inclusive. Dans cette optique, les opportunités en matière d'économie verte ou circulaire pouvant réduire les émissions de GES pour certains secteurs prioritaires de la CDN3.0 seront identifiées et saisies.

Le changement voulu est de transformer structurellement cette économie linéaire vers un modèle circulaire qui prône le refus, la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage des déchets. Cela se traduira par une prise en compte coordonnée des cadres stratégiques, des actions de sensibilisation, de communication, d'éducation à l'économie circulaire, de gestion efficace de la matière et des déchets.

6.7. Refroidissement

Le Burkina Faso, en tant que signataire du Global Cooling Pledge, s'engage à transformer l'ambition mondiale en actions concrètes dans le secteur du refroidissement, qui inclut la réfrigération domestique, commerciale et industrielle ainsi que la climatisation des bâtiments et véhicules. Le pays vise ainsi à aligner sa CDN 3.0 sur la trajectoire de refroidissement durable présentée dans le rapport Global Cooling Watch 2025, laquelle pourrait permettre de réduire les émissions mondiales liées au refroidissement de 64 % d'ici 2050 par rapport au scénario tendanciel.

Le Burkina Faso consomme annuellement environ 419 954 kg de réfrigérants, principalement du HFC-134a et du HCFC-22. Les émissions directes les plus importantes proviennent de la climatisation commerciale (environ 49 %), suivie de la climatisation mobile (27 %) et de la réfrigération domestique (13 %). La croissance du parc d'équipements et l'augmentation des températures devrait entraîner une hausse des émissions directes et indirectes. D'ici 2035, le pays vise à réduire de 30 % le nombre de personnes exposées à un risque élevé de chaleur extrême, en élargissant l'accès à des solutions écoénergétiques, en améliorant la conception des bâtiments et en intégrant des solutions basées sur la nature.

L'intégration du refroidissement en tant que service climatique essentiel dans la CDN3.0 vise, d'une part, à atténuer le changement climatique en maîtrisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre liées à la climatisation et à la réfrigération. Cela sera réalisé en promouvant des normes d'efficacité, des technologies passives et des réfrigérants écologiques, conformément au Protocole de Montréal et à l'amendement de Kigali. D'autre part, cette approche vise à renforcer la résilience des secteurs clés tels que la santé, l'agriculture et le logement. Cela inclut notamment le développement de filières de froid solaire, la promotion de l'habitat bioclimatique, ainsi que le renforcement de la résilience des infrastructures sanitaires face aux vagues de chaleur.

La prise en compte du refroidissement dans la CDN3.0 pourrait rencontrer plusieurs défis, notamment l'accès à une énergie fiable, le coût élevé des équipements, la nécessité de renforcer les capacités et de favoriser le transfert de technologies, ainsi qu'un besoin essentiel de mobiliser des financements internationaux pour soutenir ces initiatives.

7. Cadre de transparence et de suivi des progrès

Le cadre de transparence est un élément crucial visant à renforcer la confiance et la coopération internationale. Il vise à assurer une évaluation rigoureuse de la mise en œuvre de la CDN 3.0 grâce à des indicateurs spécifiques, un dispositif institutionnel de Mesure, Rapportage et Vérification et une stratégie de communication ciblée.

7.1. Indicateurs de suivi des progrès de la CDN

L'identification et la définition des indicateurs SMART alignés aux ODD et basées sur les actions des différents projets à inscrire dans la CDN sont nécessaires pour assurer un bon suivi de la mise en œuvre de la CDN 3.0. Pour ce faire, des indicateurs SMART ont été définis par secteur. Ces indicateurs formulés sur la base de chaque projet et par secteur sont alignés aux cibles des Objectifs du Développement Durable (ODD) et seront renseignés grâce aux concours des points focaux et les responsables de mise en œuvre des différents projets et programmes de la CDN en collaboration avec les DGEES. Le répertoire de ces indicateurs se trouve en annexe.

7.2. Dispositif institutionnel de rapportage et de transparence

En matière de suivi et d'évaluation des actions sur les changements climatiques en général et de façon spécifique sur la CDN, la coordination est assurée par le Ministère en charge de l'environnement à travers le SP/CNDD. A cet effet, la mise en place du système de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV/BF) national, piloté par le SP/CNDD a permis au pays de disposer d'un cadre institutionnel et juridique inclusif et durable et d'un dispositif efficace et fonctionnel de collecte et de capitalisation des données pour le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la CDN. Le système MRV est alimenté par les dispositifs sectoriels de suivi et d'évaluation des ministères impliqués dans la CDN.

7.3. Dispositif de suivi et d'évaluation

Dans l'optique d'assurer un suivi efficace de la CDN 3.0, un mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre est bâti autour du système MRV. Il est coordonné par le SP/CNDD en collaboration avec les points focaux CDN. Conformément au décret MRV, une unité de

Coordination comprenant trois organes techniques est mise en place. Il s'agit de : i) un organe technique « adaptation » qui s'occupe de la capitalisation des données en lien avec l'adaptation, ii) un organe technique « atténuation », chargé de capitaliser des données en lien avec les projets d'atténuation et iii) un organe de soutien, chargé de capitaliser les informations en lien avec le soutien reçu. La société civile et les autres parties prenantes contribueront au suivi évaluation à travers le suivi de leurs projets inscrits dans la CDN et leur participation aux instances dédiées.

Un meilleur fonctionnement du système MRV national passe nécessairement par (i) le développement d'une base de données climat-finance adossée à la plateforme MRV pour le suivi du financement CDN, (ii) le renforcement des capacités des acteurs en particulier les points focaux sur l'utilisation de la plateforme MRV, (iii) le renforcement des capacités des acteurs sur les outils du Cadre de Transparence renforcé permettant le suivi des progrès de la mise en œuvre des CDN et (iv) l'opérationnalisation du système national MRV servant du dispositif de collecte de données pour le suivi des progrès de la mise en œuvre des CDN.

7.4. Stratégie de communication

La communication est un élément stratégique dans le processus de la mise en œuvre de la CDN 3.0. Des actions de communication média et hors médias seront développées et visent à renforcer sa visibilité et son appropriation par tous les acteurs aussi bien au niveau national que local. Un plan de communication réaliste et réalisable, avec un accent particulier sur la communication de masse notamment par l'utilisation des langues nationales à l'aide des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) adaptées, devrait être développé par le pays afin de : (i) mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre de la CDN, (ii) susciter l'engagement des acteurs centraux et locaux, publics et privés dans la mise en œuvre de la CDN.

Par ailleurs, des initiatives telles que la poursuite de l'organisation de tables rondes avec les PTF, des séminaires gouvernementaux et parlementaires pourront accroître la mobilisation des financements.

8. Mécanismes de financement et de mise en œuvre

Ces mécanismes sont présentés sous forme de besoin en financement et en stratégies de financement.

8.1. Besoins en financement de la CDN 3.0

Le besoin en financement pour l'atteinte des ambitions de la CDN3.0 est estimé 7 758 044 430,7 USD dont 4 956 913 742,1 USD d'actions inconditionnelles. Le financement à rechercher pour les actions conditionnelles est de 2 801 130 688,7USD, soit 36,1% du total des besoins. L'analyse coûts et bénéfices de la CDN3.0 donne un ratio de 45,6 USD pour réduire une tonne de CO₂eq. Ce montant tient compte des actions d'adaptation dont la vocation première est la résilience des communautés et des écosystèmes. En effet, les actions d'atténuation présentent un ratio de 44,8 tandis que celui des actions d'adaptation est de 46,4. Ce ratio reste très acceptable par rapport à celui de la CDN de 2021 qui était estimé à 63,7 USD pour réduire une tonne de CO₂eq. Le faible ratio de la CDN 3.0 (45,6) se justifie par le fait que seuls les projets

offrant un bon potentiel ont été considérés dans les calculs. Les autres projets avec un ratio élevé doivent être considérés comme des projets à vocation de résilience et de soutien aux moyens de subsistance marqués par un fort impact socioéconomique.

Tableau 14: Besoins en financement de la CDN3.0 par volet et par scénario

Option/Secteur	Réduction de GES (tCO2eq)	Coût de la mise en œuvre des actions			Ratio \$/CO2eq
		Scénario inconditionnel	Scénario conditionnel	Total	
Atténuation					
FAT	20 463 738,8	164 366 140,6	150 782 260,0	315 148 400,6	15,4
Energie	2 670 362,0	846 742 930,7	1 071 928 326,3	1 918 671 257,1	401,4
Transport	1 564 970,0	364 303 526,3	81 818 181,8	446 121 708,1	285,1
PUIP	372 450,0	-	1 000 000,0	1 000 000,0	2,7
Déchets et WASH	3 095 315,2	8 227 990,9	12 605 685,9	20 833 676,8	6,7
Total atténuation	28 166 836,0	1 383 640 588,5	1 318 134 454,1	2 701 775 042,6	44,8
Adaptation					
FAT	4 381 490,1	113 903 949,0	58 555 937,5	172 459 886,5	39,4
Agriculture	26 698 170,0	1 058 691 622,4	33 249 116,1	1 091 940 738,5	40,9
Elevage	188 600,0	133 906 341,3		133 906 341,3	710,0
Habitat et Infrastructure	25 540,0	1 661 595 190,8	288 300 000,0	1 949 895 190,8	11 288,2
Ressources en Eau	657 342,18	463 452 365,5	790 464 545,5	1 253 916 910,9	1 202,5
Santé	-	-	-	-	
Déchets et WASH	-	56 695 966,5	233 186 650,1	289 882 616,6	
Genre	-	85 027 718,1	61 058 167,3	146 085 885,4	
Transport	19 400,0	-	18 181 818,2	18 181 818,2	937,2
Total adaptation	31 970 542,3	3 573 273 153,5	1 482 996 234,6	5 056 269 388,1	46,4
CDN	61 426 012,3	4 956 913 742,1	2 801 130 688,7	7 758 044 430,7	45,6

Source : SP/CNDD, 2025

L'atténuation présente un coût global de 2 701 775 042,6 USD dont 1 318 134 454,1 USD sont à mobiliser. Le volet adaptation quant à lui mobilise la majeure partie des financements avec 5 056 269 388,1 USD dont 1 482 996 234,6 USD d'actions conditionnelles.

Tableau 15: Besoins en financement de la CDN3.0 en fonction des volets et scénarios

Options	Coût de la mise en œuvre des actions (USD)		
	Scénario inconditionnel	Scénario conditionnel	Total
Atténuation	1 383 640 588,5	1 318 134 454,1	2 701 775 042,6
Adaptation	3 573 273 153,5	1 482 996 234,6	5 056 269 388,1
Total	4 956 913 742,06	2 801 130 688,68	7 758 044 430,74

Source : SP/CNDD, 2025

8.2. Stratégie de mobilisation des ressources

La CDN3.0 est majoritairement financée par les sources multilatérales avec un montant cumulé de 3 046 802 812,6 USD. Les financements de l'Etat à travers le budget national sont évalués à 720 600 101,6 USD. Les financements mixtes, les financements public-privé, les financements du privé sont respectivement de 544 986 959,1USD, de 392 353 159,0 USD et de 282 730 799,0 USD. Le budget des actions conditionnelles s'élève à 2 801 130 688,7USD.

Tableau 16: Sources de financements de la CDN 3.0

Sources de financement	Scénario (USD)		Total (USD)
	Inconditionnel	Conditionnel	
Multilatérale	2 650 139 412,2	397 263 400,5	3 047 402 812,6
Bilatérale	366 303 311,3	71 776 349,1	438 079 660,4
Mixte	544 986 959,1	-	544 986 959,1
Public-privé	392 353 159,0	-	392 353 159,0
Privé	282 730 799,0	-	282 730 799,0
Budget Etat	720 400 101,6	200 000,0	720 600 101,6
A rechercher	-	2 331 890 939,1	2 331 890 939,1
Total	4 956 913 742,1	2 801 130 688,7	7 758 044 430,7

Source : SP/CNDD, 2025

La réalisation des ambitions de la CDN3.0 va nécessiter une forte mobilisation des ressources financières pour les actions conditionnelles. Pour ce faire il convient de mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources adaptée aux besoins de la CDN et au contexte du Burkina Faso. Cette stratégie vise à assurer le financement durable, coordonné et équitable des actions prioritaires conditionnelles de la CDN (atténuation et adaptation), en maximisant l'accès aux ressources nationales, bilatérales, multilatérales et privées. Elle sera axée sur :

- ❖ **Renforcement du cadre institutionnel et de gouvernance.** Il passe par la mise en place d'un mécanisme national de coordination du financement climat et l'implication réelle de tous les ministères sectoriels et en particulier le ministère en charge des finances dans la mobilisation de la finance climat.
- ❖ **Mobilisation des ressources publiques nationales.** Cette action sera réalisée à travers (i) l'opérationnalisation de la budgétisation sensible au climat (BSC) et (ii) le Plaidoyer pour une augmentation des allocations nationales au climat, (iii) la création d'un guichet climat fonctionnel au sein du Fonds d'Intervention pour l'Environnement.
- ❖ **Mobilisation accrue des financements internationaux (bilatéraux et multilatéraux).** Il faudra donc (i) transformer les projets conditionnels en propositions solides bancables pour le FVC, FA, le FEM, le FPMA, le FRLD, etc. (ii) renforcer le plaidoyer auprès des Partenaires techniques et financiers (Banque mondiale, BAD, GIZ, Enabel, PNUD, BOAD, BID, etc.). Le pays doit également se préparer en vue de la mobilisation des ressources du Fonds de Réponse aux Pertes et Préjudices.

- ❖ **Promotion du financement privé et innovant** ; les instruments suivants doivent être exploités (i) Partenariats Public-Privé (PPP) pour les projets climat avec un fort potentiel de retour sur investissement, (ii) Incitations fiscales et douanières pour les investissements verts pour attirer les investisseurs, (iii) Investissements d'impact et fonds de capital-risque vert et (iv) Finance islamique verte, (v) Obligations vertes souveraines (Green bonds) pour financer des infrastructures durables, (vi) Micro-assurance climat pour les petits producteurs et (vii) Crowdfunding vert, mobilisation de la diaspora.
- ❖ **Explorer le marché du carbone.** Dans le cadre de la mise en œuvre de la CDN 3.0, le Burkina Faso entend : (i) exploiter les mécanismes de coopération au titre de l'Article 6 de l'Accord de Paris à travers le financement de certains projets conditionnels, (ii) utiliser les mécanismes de la REDD+ pour les projets carbonés forestiers, agricoles, (iii) et exploiter les mécanismes de marché volontaire.

8.3. Renforcement des capacités et transfert de technologie

La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre effective des actions conditionnelles de la CDN va nécessiter le renforcement des capacités des acteurs et un transfert de technologie. Ces actions seront donc nécessaires :

- ❖ Mise en place d'un pool d'experts en finance climat ;
- ❖ Mise en place d'une cellule de veille sur les opportunités et les appels à projets en lien avec la finance climat ;
- ❖ Adoption de la stratégie nationale de mobilisation de la finance climat et son plan d'action ;
- ❖ Tenue régulière des sessions du cadre de concertation des structures focales nationales sur la finance climat ;
- ❖ Mise en place et l'opérationnalisation du comité technique d'examen des projets à soumettre aux fonds climat ;
- ❖ Renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs nationaux sur le montage de projets climatiques bancables ;
- ❖ Renforcement des capacités des acteurs/actrices sur les procédures et mécanismes d'accès aux différents fonds climat ;
- ❖ Renforcement des capacités des acteurs sur les projets carbonés et les marchés carbone ;
- ❖ Renforcement des capacités des acteurs sur le genre et les changements climatiques.

9. Analyse des risques et mesures de mitigation

Les sections ci-dessous présentent les risques identifiés ainsi que les mesures pour y faire face.

9.1. Analyse des risques

L'analyse diagnostique des secteurs a mis en évidence plusieurs risques qui sont synthétisés dans le tableau ci-dessous. Cinq (05) risques avec un niveau de criticité moyenne ont été identifiés. Chaque acteur de mise en œuvre des projets dans les secteurs concernés doit régulièrement actualiser l'analyse des risques et des mesures de mitigation (tableau 18) et en tenir compte dans les plans et budgets annuels. Les mesures de mitigation actualisées devraient être mises en œuvre si le niveau de criticité devient élevé.

Tableau 17:Analyse des risques

Type de risques	Description du risque	<u>Gravité (G)</u>	<u>Probabilité (P)</u>	<u>Criticité (C)</u>
		1=Négligeable 2=Mineure 3=Modérée 4=Majeur 5=catastrophique	1=Très peu probable 2=Peu probable 3=Possible 4=Probable 5= Très probable	(C) = (G) x (P) 1= Faible (1 à 6) 2= Moyenne (7 à 12) 3= Elevé (13 à 25)
<u>Politique</u>	Instabilité institutionnelle	Modérée	Possible	Moyenne
<u>Financier</u>	Désengagement des PTF traditionnels	Modérée	Possible	Moyenne
	Changement de priorité des bailleurs	Mineure	Possible	Moyenne
<u>Environnemental</u> <u>/ Foncier</u>	Aléas climatiques (sécheresse, inondation, etc...)	Modérée	Possible	Moyenne
	Conflits liés au foncier dans les zones de projet	Modérée	Possible	Moyenne

Source : SP/CNDD, 2025

9.2. Matrice de mitigation des risques

Pour chacun des risques identifiés dans la section précédente, des mesures de mitigation sont proposées. Ces mesures sont présentées dans le tableau ci-dessous. Il est essentiel que ces mesures et les risques associés soient régulièrement actualisées et mises en œuvre par les acteurs concernés si le niveau de criticité devient élevé.

Tableau 18:Mesures de mitigation des risques de la mise en œuvre de la CDN 3.0

Type de risques	Description du risque	Mesures de mitigation
<u>Politique</u>	Instabilité institutionnelle	- Renforcer la bonne gouvernance ; -
<u>Financier</u>	Désengagement des PTF traditionnels/ Changement de priorité des bailleurs	- Diversifier les PTF ; - Plaidoyer auprès des nouveaux PTF pour un financement additionnel ; - Promotion du financement endogène
	Aléas climatiques (sécheresse, inondation, etc...)	- Promouvoir les actions de renforcement de la résilience des populations aux effets du changement climatique
<u>Environnemental/</u> <u>Foncier</u>	Conflits liés au foncier dans les zones de projet	- Promouvoir le dialogue social et les concertations ; - Promouvoir la sécurisation foncière dans les zones de projet et des droits des communautés locales ;

Source : SP/CNDD, 2025

Conclusion

La présente CDN traduit l'engagement du Burkina Faso à respecter les dispositions de l'Accord de Paris. Élaborée de manière participative et inclusive, la CDN 3.0 est une réaffirmation du pays à rehausser ses ambitions de réduction des émissions de GES.

Pour la période 2026-2030 le Burkina Faso s'engage à travers ses actions d'atténuation, à réduire ses émissions de GES de 30,87% à l'horizon 2030. Cette ambition se répartit en 22,37% pour les actions inconditionnelles et de 8,50% pour les actions conditionnelles.

L'ambition des actions d'adaptation du pays se caractérise par un potentiel de réduction des émissions de GES estimée à 41,94% par rapport au scénario de référence (BAU) à l'horizon 2030. Cette contribution de réduction se répartit en scénario inconditionnel de 39,67% et en scénario conditionnel de 2,27%.

L'ambition globale de réduction des émissions de GES est de 55,23% en 2035 et 75,55% en 2050 pour l'atténuation, et de 70,31% en 2035 et 84,40% en 2050 pour l'adaptation. Cette ambition est en phase avec le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD), la Vision 2050 de développement à faible émission de carbone et résilient au climat du Burkina Faso (LT LEDES) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les actions d'atténuation et d'adaptation retenues engendrent des retombées socioéconomiques positives sur la santé, l'emploi, la sécurité alimentaire, la résilience des communautés rurales et urbaines...

Le financement pour l'atteinte des ambitions de la CDN3.0 est estimé à 7 758 044 430,7 USD dont 4 956 913 742,1 USD d'actions inconditionnelles. Le financement conditionnel est de 2 801 130 688,7 USD, soit 36,1% du total des besoins. Les actions spécifiques au genre se chiffrent à 146 085 885 USD dont 61 058 167 USD sont à rechercher. Le financement des projets conditionnels demeure essentiel pour atteindre l'ambition de réduction des émissions de GES et renforcer les co-bénéfices socioéconomiques. Les risques pour la mise en œuvre de la CDN 3.0 ont été évalués et sont assortis d'une matrice de mesures de mitigation à réévaluer et actualiser régulièrement afin d'identifier des actions de gestion à intégrer.

La CDN 3.0, au-delà d'être un document d'engagement, est un levier essentiel pour ancrer le développement durable et inclusif au Burkina Faso. Sa mise en œuvre, sous la coordination du ministère en charge de l'environnement, nécessite la mobilisation de tous les acteurs.

Bibliographie indicative

- Barry A. A. et al. (2018). Changements climatiques et dynamiques pluviométriques au Sahel. *Revue de Géographie du Burkina Faso*.
- Banque Ouest Africaine De Développement (BOAD) (2012). Fiche de contrôle pour l'intégration du genre et du changement climatique dans les projets. 24 pages.
- Bouquet B. (2015), l'inclusion : approche socio-sémantique, *vie sociale* N°11-2015, article, 12 pages.
- Burkina Faso (2021). Contribution Déterminée au niveau National du Burkina Faso 2021-2025. 22 pages.
- Burkina Faso (2021). Stratégie Nationale de Protection et de Promotion des Personnes Handicapées (SN 3PH) 2021-2025, 98 pages.
- Burkina Faso (2020). Stratégie Nationale Genre (SNG) 2020-2024, 217 pages.
- Burkina Faso (2015). Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ-BF) 2015-2024, 74 pages.
- CCNUCC, (2007). Manuel du logiciel pour les inventaires de gaz à effet de serre destiné aux Parties non visées à l'annexe I de la CCNUCC. Version : 1.3.2. <http://www.ipccnggip.iges.or.jp/public/gl/software.htm>
- CCNUCC, 1992. Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ; Organisation des Nations Unies ; 23 pages + annexes.
- DCN : Deuxième Communication Nationale du Burkina Faso sur les Changements Climatiques, septembre 2014.
- Direction Générale de la Météorologie (DGM, 2023). Rapport annuel sur l'état du climat au Burkina Faso.
- Envergué Mbia, T. & Kepche Senkoue, K., 2019. Etude, conception et réalisation d'un biodigesteur domestique pour la production du biogaz : Application aux lisiers de porc; 50 pages.
- FAO (2020). Évaluation des ressources forestières mondiales : Burkina Faso. Rome.
- Fontès, J. & Guinko, S. (1995). Carte de la végétation et de l'occupation du sol du Burkina Faso. CNRS–Toulouse / CNRST–Ouagadougou.
- FAO, 2015. Estimations des émissions de gaz à effet de serre en agriculture : Un manuel pour répondre aux exigences de données des pays en développement.
- GIEC, (1997). Lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre, version révisée 1996. Houghton, J.T. *α* al (Eds). IPCC/OECD/IEA, Paris, France. <http://www.ipccnggip.iges.or.jp/public/gl/french.htm>.
- GIEC, (2000). Recommandations du GIEC en matière de bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Penman, J. *α* al (Eds), Publie : IGES, Japon. http://www.ipccnggip.iges.or.jp/public/gp/french/gp_gaum_fr.htm.
- GIEC (2003). Recommandations du GIEC en matière des bonnes pratiques et de gestion des incertitudes pour les inventaires nationaux.
- GIEC, (2004). Manuel de l'utilisateur, relatif aux directives pour l'établissement des communications nationales des parties non visées à l'annexe I de la convention. 30P
- GIEC 2006, Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre, préparé par le Programme pour les inventaires nationaux des gaz à effet de serre, Eggleston H.S., Buendia L., Miwa K., Ngara T. et Tanabe K. (éds). Publié : IGES, Japon. Volume 1, 2, 3, 4 et 5
- Guinko, S. (1984). *Végétation de la Haute-Volta*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux III.
- INSD (2024). Livret Genre 2023, 115 pages.

- INSD (Institut National de La Statistique et de la Démographie) (2022). 5ème recensement général de la population et de l’habitation du Burkina Faso, Synthèse des résultats définitifs, juin 2022, 136 pages.
- Ministère de l’Environnement, de l’Eau et de l’Assainissement (2024). Plan d’action genre et changements climatiques du Burkina Faso : 2024-2026. 132 pages.
- MATD (Ministère de l’Administration Territoriale et de la Décentralisation) (2021). Annuaire statistique 2019 de l’administration du territoire, Burkina Faso, janvier 2021, 129 pages.
- Nations Unies (2015). L’Accord de Paris, 26 pages.
- Nations Unies (1992). Convention-Cadre des Nations Unies Sur Les Changements Climatiques. 25 pages.
- OMS (2016). Changement climatique, genre et santé. Organisation Mondiale de la Santé, 40 pages.
- PNUD (2020). Analyse genre dans les secteurs prioritaires de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) au Burkina Faso ». 128 pages.
- SP-CNDD (2022). Guide d’orientation pour la prise en compte du genre dans la transparence climatique du Burkina Faso, 29 pages.
- SP/CONEDD (2010). Troisième rapport sur l’état de l’environnement au Burkina Faso, Secrétariat Permanent du Conseil National pour l’Environnement et e Développement Durable, 246 pages + annexes.
- UNICEF (2023) . Analysis of the CCRI for Least Developed Countries. New York : United Nations Children’s Fund (UNICEF), 2023
- WaterAid, (2024). Climate-resilient WASH: an integrated solution for climate action, sustainable agriculture and biodiversity; lien = <https://washmatters.wateraid.org/publications/climate-resilient-water-sanitation-hygiene-integrated-solution-agriculture-biodiversity>;
- Sawadogo (2021) : Diversification économique Afrique;
- SoAC, (2025) : Rapport sur l’État de l’Agriculture en Afrique.

Annexes

Tableau A1 : Outil d'identification et de sélection des projets à inscrire dans la CDN 3.0

Projets et actions potentiels éligibles dans la CDN 3.0 (Issus des résultats des évaluations qualitative et quantitative de la CDN DE 2021 ou des propositions des acteurs publics, OSC, Privés et PTF)	Critères potentiels de sélection					Décision (Retenu, Exclu)
	Existence d'un document de projet ou descriptif de l'action proposée (Oui, Non)	Existence d'une étude de faisabilité (Oui, Non)	Existence de tableaux de données d'activités ou possibilités de les produire pendant l'atelier de Koudougou ou au plus tard le 30 septembre (Oui, Non)	Potentiel de réduction des émissions des GES (Faible, Moyen, Elevé)	Autre critère ou commentaire	
Liste A : Actions, projets et programmes formulés après l'adoption de la CDN de 2021 notamment 2021 et 2025 : Voir tableaux 1 et 2 (Document de travail), projets recensés dans l'évaluation qualitative de la CDN de 2021						
A1						
A2						
A3						
.....						
An						
Liste B : Actions, projets et programmes inachevés ou non financés de la CDN de 2021 : Voir tableau A1 (Document de travail), projets recensés dans l'évaluation quantitative de la CDN de 2021						
B1						
B2						
.....						
Bn						

Projets et actions potentiels éligibles dans la CDN 3.0 (Issus des résultats des évaluations qualitative et quantitative de la CDN DE 2021 ou des propositions des acteurs publics, OSC, Privés et PTF)	Critères potentiels de sélection					Décision (Retenu, Exclu)
	Existence d'un document de projet ou descriptif de l'action proposée (Oui, Non)	Existence d'une étude de faisabilité (Oui, Non)	Existence de tableaux de données d'activités ou possibilités de les produire pendant l'atelier de Koudougou ou au plus tard le 30 septembre (Oui, Non)	Potentiel de réduction des émissions des GES (Faible, Moyen, Elevé)	Autre critère ou commentaire	
Liste C : Nouveaux projets proposés par les Ministères sectoriels concernés, la Société Civile, le Secteur Privé, les PTF						
C1						
C2						
.....						
Cn						

Tableau A2 : Projets du secteur de l'énergie

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
1	Efficacité énergétique	Inconditionnel	Projet de Résilience des familles paysannes aux changements climatiques par la construction et l'utilisation des Foyers 3 pierres améliorés au Burkina Faso (TIPAALGA)	3 750 000 000	6 818 182	200,75	40,15	200,75	256,21	532,65

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
2	Efficacité énergétique	Conditionnel	Promotion de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et l'éclairage public (ANEREE)	21 375 331 127	38 864 238	729,01	145,8	729,01	930,42	1 934,27
3	Efficacité énergétique	Conditionnel	Projet clean Cook	32 019 490 000	58 217 255	200,71	40,14	200,71	256,16	532,53
4	Efficacité énergétique	Conditionnel	Projet de Promotion et d'accès à l'utilisation des foyers améliorés par les populations de la Commune de Bobo-Dioulasso (commune de bobo)	508 200 000	924 000	131,16	26,23	131,16	167,39	348
5	Efficacité énergétique	Conditionnel	Projet de capitalisation des bonnes pratiques et renforcement de la résilience des femmes face aux changements climatiques au BF	1 201 040 000	2 183 709	20,08	4,02	20,08	25,62	53,26
6	Efficacité énergétique	Conditionnel	Projet de préservation des écosystèmes et de promotion d'une économie et des sources d'énergies alternatives pour la conservation de la biodiversité dans 04 communes frontalières de Kantiari, Boutou, Diapaga, Matiacoali (CESAO)	476 256 840	865 922	0,51	0,1	0,51	0,65	1,35
7	Efficacité énergétique	Conditionnel	Projet de promotion du gaz butane par l'octroi de micro crédit aux femmes dans les Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso)	5 692 000	10 349	0,14	0,03	0,14	0,18	0,38

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
8	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet d'accès et d'énergie solaire (SOLEER) (SONABEL)	97 031 250 000	176 420 455	739,13	147,83	739,13	943,33	1 961,12
9	Energie renouvelable	Inconditionnel	YELEEN (SONABEL)	28 071 500 000	51 039 091	117,42	23,48	117,42	149,86	311,56
10	Energie renouvelable	Inconditionnel	Construction de la centrale solaire photovoltaïque à Gonsin d'une puissance de 42 MWc avec stockage (SONABEL)	92 882 520 000	168 877 309	68,99	13,8	68,99	88,04	183,04
11	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet de construction d'une centrale solaire à Kalzi (30 MWc)	41 400 000 000	75 272 727	49,28	9,86	49,28	62,89	130,74
12	Energie renouvelable	Inconditionnel	Centrale solaire de Donsin (SONABEL)	29 383 697 500	53 424 905	41,06	8,21	41,06	52,41	108,95
13	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet de déploiement du Solaire à Large Echelle et d'Electrification Rurale (SOLEER) (ABER)	43 125 000 000	78 409 091	37,12	7,42	37,12	47,38	98,49
14	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet de construction d'une centrale solaire de Dédougou (18 MWc)	20 700 000 000	37 636 364	29,57	5,91	29,57	37,73	78,44
15	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet d'extension de la centrale Solaire photovoltaïque de Zagtouli (17MWc)	15 087 011 000	27 430 929	27,92	5,58	27,92	35,64	74,09

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
16	Energie renouvelable	Inconditionnel	Construction de la centrale solaire photovoltaïque à Matourkou d'une puissance de 14 MWc avec 6 MWh de stockage (KFW)	26 699 200 000	48 544 000	23	4,6	23	29,35	61,01
17	Energie renouvelable	Inconditionnel	Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique, volet 2 (PRODEREE)	2 430 961 990	4 419 931	1,73	0,35	1,73	2,21	4,6
18	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet National du Burkina Faso dans le cadre du Programme Mini-réseaux pour l'Afrique (PN-AMP)	64 305 976 200	116 919 957	0,66	0,13	0,66	0,85	1,76
19	Energie renouvelable	Inconditionnel	Projet BACK UP SOLAIRE	841 495 218	1 529 991	0,04	0,01	0,04	0,05	0,1
20	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet d'électrification et de connectivité de 700 localités rurales du Burkina Faso par mini-réseaux verts (PERCU-700 localités) (ABER)	135 000 000 000	245 454 545	92,06	18,41	92,06	117,5	244,27
21	Energie renouvelable	Conditionnel	Construction et exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque avec système de stockage, et raccordement au réseau électrique national (Groupement d'entreprises AMD International/ SPEED Sarl/SATEL Burkina.)	16 457 000 000	29 921 818	49,28	9,86	49,28	62,89	130,74

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
22	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet de construction d'une centrale thermique à biomasse-déchets de 10 MW à Ouagadougou LIGNE 13	17 250 000 000	31 363 636	30	6	30	38,29	79,6
23	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet d'électrification de 500 localités dénommé Veneem (ABER)	8 444 000 000	15 352 727	25,71	5,14	25,71	32,81	68,21
24	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet de construction de 4 centrales solaires d'une puissance de 4,5 Mwc chacune en milieu rural dans les régions des Hauts-Bassins, Centre-Est et Est desservant une grappe de localités électrifiées par injection directe sur le réseau (ABER)	19 600 000 000	35 636 364	22,74	4,55	22,74	29,02	60,33
25	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Energie dans les Collectivités Territoriales (PAECT) (ANEREE)	50 539 049 910	91 889 182	18,99	3,8	18,99	24,24	50,39
26	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet d'électrification rurale structurant d'au moins 1000 localités par raccordement au Réseau national interconnecté (PERI- RNI/ phase 2 quinze (15) km du réseau)	224 000 000 000	407 272 727	6,75	1,35	6,75	8,62	17,91
27	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet de développement des bornes de recharge à économie verte : éco-charge (ANEREE)	30 175 789 000	54 865 071	6,57	1,31	6,57	8,39	17,43

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
28	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet de développement local par les technologies solaires (ANEREE)	293 420 600	533 492	0,01	0	0,01	0,01	0,03
29	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet d'appui a la résilience des femmes et des filles face a l'insécurité et aux changements climatiques	31 415 310 000	57 118 745	0	0	0	0	0,01
30	Energie renouvelable	Conditionnel	Projet Eco Education Verte – EcoEV : Développer des centres écosystèmes durables communautaires (CLUSTER SOLAIRE)	800 000 000	1 454 545	0	0	0	0	0
31	Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)									
			Total	1 055 269 191 385	1 918 671 257	2 670,36	534,07	2 670,36	3 408,13	7 085,27

Tableau A3 : Projets des ressources en eau

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USDS		2026	2030	2035	2050
1	Restauration, protection et valorisation	Inconditionnel	Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam phase 1	12 126 000 000	22 047 273	2,7409	0,182726	2,7409	10,0499	35,6316

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USDS		2026	2030	2035	2050
2	Restauration, protection et valorisation	Inconditionnel	Projet de restauration, de protection et de valorisation du Lac Bam phase 2	45 000 000	81 818	7,61627	0,507752	7,61627	24,8798	60,4224
3	Restauration, protection et valorisation	Conditionnel	Restauration, protection et valorisation du Lac Dem	15 390 000 000	27 981 818	0,37736986	0,02515799	0,37736986	1,3836895	4,9058081
4	Barrages, aménagements	Conditionnel	Construction d'un barrage hydro-agricole et hydroélectrique de Bougouriba	400 045 500 000	727 355 455	4,885577	0,3257051	4,885577	17,913782	65,141027
5	Barrages, aménagements	Inconditionnel	Projet de construction de barrages et d'aménagements de bas-fonds et de périmètres irrigués dans la province du Ganzourgou (PBAB-PG)	9 400 000 000	17 090 909	10,3033	0,686888	10,3033	33,6575	81,7397
6	Systèmes d'Adduction d'Eau Potable, hygiène de l'eau potable et résilience	Inconditionnel	Projet de réalisation de vingt-sept (27) Systèmes d'Adduction d'Eau Potable dans la région du Centre-Est (PAEP-CE)	6 173 713 000	11 224 933	1,98288	0,132192	1,98288	6,47739	15,7308
7	Systèmes d'Adduction d'Eau Potable, hygiène de l'eau potable et résilience	Inconditionnel	Programme Saoudien de Forage de Puits et de Développement Rural en Afrique Phase V (PSFA)	2 907 000 000	5 285 455	0,856798	0,0571199	0,856798	2,57039	5,99759

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USDS		2026	2030	2035	2050
8	Systèmes d'Adduction d'Eau Potable, hygiène de l'eau potable et résilience	Inconditionnel	Projet de réalisations de vingt-sept (27) systèmes d'adduction d'eau potable (AEP) neufs dans les régions de la boucle du Mouhoun et des hauts bassins au Burkina Faso (PAEP-2R)	5 500 000 000	10 000 000	1,98288	0,132192	1,98288	6,47739	15,7308
9	Systèmes d'Adduction d'Eau Potable, hygiène de l'eau potable et résilience	Inconditionnel	Projet de promotion de l'hygiène de l'eau potable de l'assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans 08 provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P)	3 785 088 000	6 881 978	2,20319	0,14688	2,20319	7,1971	17,4787
10	Systèmes d'Adduction d'Eau Potable, hygiène de l'eau potable et résilience	Inconditionnel	Projet d'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement pour le renforcement de la résilience (PASEPA-2R)	30 196 000 000	54 901 818	19,567	1,30447	19,567	63,919	155,232
11	Systèmes d'Adduction d'Eau Potable, hygiène de l'eau potable et résilience	Inconditionnel	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable dans les Localités Fragiles (PAEP-LF)	13 819 000 000	25 125 455	13,4027	1,11689	13,4027	30,1561	63,6629

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USDS		2026	2030	2035	2050
12	Gestion intégrée des ressources en eau	Inconditionnel	Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN)	9 285 000 000	16 881 818	382,515	31,8762	382,515	860,658	181,6945
13	Gestion intégrée des ressources en eau	Inconditionnel	Programme de Développement Intégré du Samandeni (PDIS)	161 662 000 000	293 930 909	67,869314	4,5246209	67,869314	248,85415	904,92418
14	Gestion intégrée des ressources en eau	Conditionnel	Projet de gestion concertée et intégrée des ressources en eau du site RAMSAR transfrontalier du Sourou (PC-GIRE-RS) (note conceptuelle en cours de finalisation)	19 320 000 000	35 127 273	141,039	9,40261	141,039	423,117	987,274
15	Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)									
			Total	689 654 301 000	1 253 916 911	657,342	50,421	657,342	737,312	4 230,82

Tableau A4 : Projets du secteur habitat et infrastructures

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
SOUS-SECTEUR INFRASTRUCTURES										
1	Construction et réhabilitation des infrastructures routières et ferroviaires	Inconditionnel	Programme d'interconnexion des routes communautaires et de facilitation des transports-PHASE-1 (PIRCOFAT)	73 037 884 000	132 796 153	0,58	0,08	0,58	1,42	2,92
2		Inconditionnel	Projet de Bassin Sikasso-Korhogo-Bobo-Dioulasso (SKBo)	142 307 864 000	258 741 571	0	0	0	0	0
3		Inconditionnel	Projet de Réhabilitation des Infrastructures de Soutien à l'Economie (PRISE)	129 208 403 000	234 924 369	0	0	0	0	0
4		Inconditionnel	Projet d'élargissement et de modernisation de la route nationale n°2 (RN2) entre le rond-point de la jeunesse et la voie du contournement (15,9 km)	74 785 374 933	135 973 409	15	3,33	15	31,67	58,34
5		Inconditionnel	Projet complémentaire aux travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale N08, section Bobo-Dioulasso-Orodara (PK21+500-PK76+000)	25 054 030 000	45 552 782	0	0	0	0	0
6		Inconditionnel	Projet de réhabilitation et de renforcement de la route nationale N°08, section Orodara - Frontière Mali	31 453 177 000	57 187 595	0,8	0,27	0,8	1,47	2,55

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
7		Inconditionnel	Projet de réhabilitation des routes – bobo-Banfora-frontière de la cote d'ivoire et Banfora-Orodara (PRéBBO)	152 735 633 000	277 701 151	0,51	0,11	0,51	1,15	2,17
8		Inconditionnel	Projet d'élargissement et de modernisation de la RN4-section intersection RD152- intersection RD40 y compris la voie d'accès à l'Université Thomas Sankara au Burkina Faso)	115 136 000 000	209 338 182	1,21	0,27	1,21	2,56	4,72
9		Inconditionnel	Projet de construction et de bitumage de la route régionale n°11 (RR11) Kolinka–Fara-Poura Carrefour	34 784 000 000	63 243 636	0,99	0,3	0,99	1,9	3,16
10		Inconditionnel	Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)	124 871 254 000	227 038 644	3,99	0,89	3,99	8,43	15,53
11		Inconditionnel	Projet de construction de pont avec des ouvrages de décharges sur la RN1 à Hèrèdougou	6 635 000 000	12 063 636	2,46	0,49	2,46	4,93	9,36
SOUS-SECTEUR HABITAT										

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Coût total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
1	Assainissement pluvial urbain	Inconditionnel	Infrastructures urbaines pour la résilience des villes secondaires de Kaya et Dori (PROJET INFRA-UR-UE - BURKINA FASO)	3 868 735 000	7 034 064	0	0	0	0	0
2		Conditionnel	Projet de renforcement du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la ville de Ouagadougou (PRAVO phase 4)	57 000 000 000	103 636 364	0	0	0	0	0
3		Conditionnel	Projet d'assainissement pluvial urbain durable (PAPU-D phase 1)	95 670 000 000	173 945 455	0	0	0	0	0
4	Promotion et optimisation de l'habitat et logements sociaux	Conditionnel	Mise en place de solutions durables aux déplacements forcés dans les villes secondaires du Burkina Faso et du Mali à travers l'approche territoriale intégrée « SDATI-BM »	5 895 000 000	10 718 182	0	0	0	0	0
5	Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)									

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet	Cout total du Projet		Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
				FCFA	USD		2026	2030	2035	2050
			Total	1 072 442 354 933	1 949 895 191	25,54	5,74	25,54	53,53	98,75

Tableau A5 : Réduction des émissions de GES du secteur de déchets et WASH par projet

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet/Mesure/Action	Volets	Cout total du Projet en FCFA	Cout en USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
								2026	2030	2035	2050
Volet atténuation											
1	Valorisation des déchets et/ou des eaux usées et des boues de vidange	Conditionnel	Projet de résilience et de réduction du Méthane à travers une approche sexo-transformatrice de gestion durable de déchets municipaux dans la Région Centre du Burkina Faso "projet Yilgmdé	Atténuation	623 870 258	1 134 310	75,054	15,011	75,054	95,79	199,14
2	Valorisation des déchets et/ou des eaux usées et des boues de vidange	Inconditionnel	Programme de renforcement de la résilience des services d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement face aux effets du	Atténuation	4 525 395 000	8 227 991	195,241	39,048	195,241	249,182	518,033

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet/Mesure/Action	Volets	Cout total du Projet en FCFA	Cout en USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
								2026	2030	2035	2050
			changement climatique								
3	Développement des infrastructures	Conditionnel	Restructuration de 7 centres de collecte de déchets ménagers existants en centre de Tri et Valorisation de déchets urbains dans la commune de Bobo Dioulasso	Atténuation	500 000 000	909 091	45,349	9,07	45,349	57,878	120,325
4	Développement des infrastructures	Conditionnel	Aménagement de 9 centres de collecte supplémentaires dans les centralités urbaines secondaires	Atténuation	5 000 000 000	9 090 909	45,335	9,067	45,335	57,86	120,286
5	Valorisation des déchets et/ou des eaux usées et des boues de vidange	Conditionnel	Création et structuration d'une filière globale de collecte des déchets ménagers, commerciaux et artisanaux à travers trois (3) dispositifs complémentaires de traitement	Atténuation	809 257 000	1 471 376	62,843	12,569	62,843	80,206	166,742
Volet adaptation											

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet/Mesure/Action	Volets	Cout total du Projet en FCFA	Cout en USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
								2026	2030	2035	2050
6	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Programme de renforcement de la résilience des services d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement face aux effets du changement climatique	Adaptation	0	0	1,05	0,21	1,05	2,1	4,2
7	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Accelerating Sanitation and Water for All (Phase III) (ASWA III)	Adaptation	5 600 000 000	10 181 818	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Projet de consolidation de l'accès durable aux services WASH dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié de la région du Centre-Ouest (Spanish Natcom)	Adaptation	655 957 000	1 192 649	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Building Resilience in the Sahel 2023-2027 (projet financé par BMZ)	Adaptation	6 934 015 161	12 607 300	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Services WASH, d'hygiène et	Conditionnel	Projet d'Appui à l'Adaptation au Changement	Adaptation	2 266 127 606	4 120 232	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet/Mesure/Action	Volets	Cout total du Projet en FCFA	Cout en USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
								2026	2030	2035	2050
	d'assainissement		climatique dans le secteur agro-alimentaire au Burkina Faso (P-2A2C-BF) : Composante WASH : Gestion résiliente des ressources en eau, alimentation et assainissement								
11	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Conditionnel	Projet WASH climato-intelligent pour la réduction de la vulnérabilité des populations et des inégalités de genre face aux effets du changements climatiques dans 8(huit) régions du Burkina Faso (PRVCC-WASH	Adaptation	125 986 529 970	229 066 418	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Projet d'amélioration des services d'hygiène et d'assainissement institutionnel (PASHAI	Adaptation	4 596 300 000	8 356 909	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N°	Domaine d'action	Scénario	Projet/Mesure/Action	Volets	Cout total du Projet en FCFA	Cout en USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2 (A partir de 2030)	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
								2026	2030	2035	2050
13	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Travaux de réalisation de 1331ml et de réhabilitation de 889ml de caniveaux par la méthode HIMO dans la ville de Ouahigouya (volet drainage des eaux) (HELVETAS-BF)	Adaptation	396 509 394	720 926	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Services WASH, d'hygiène et d'assainissement	Inconditionnel	Projet de mobilité et de développement des villes secondaires du Burkina Faso dans les communes de Bobo, Kaya et Ouahigouya (volet drainage des eaux) /PMUDVS	Adaptation	13 000 000 000	23 636 364	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)										
	Total				170 893 961 389	310 716 293					

Tableau A6 : Projets du secteur de l'élevage

N°	Domaine d'actions	Projets	Scenario	Volet	Coût en FCFA	Coût en USD	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
1	Pastoralisme Durable	Programme de Développement du Pastoralisme Durable du Sahel (PDPS).	Inconditionnel	Adaptation	21 045 999 975	38 265 455	0,15	1,05	2,55	5,25
2		Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS 2 BF)	Inconditionnel	Adaptation	26 400 000 000	48 000 000	24,73	111,30	234,97	432,84
3	Résilience, compétitivité et chaînes de valeurs	Projet de développement des chaînes de valeur intégrées de l'élevage au Burkina Faso (PDCVIE-BF)	Inconditionnel	Adaptation	26 202 487 685	47 640 887	23,10	76,25	145,57	242,62
4		Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)								
		Total			73 648 487 660	133 906 341	47,25	188,6	383,09	680,71

Tableau A7 : Projets du secteur des transport

Scenario	Projet/Initiative	Domaines d'actions	Montant FCFA	Montant USD	Réductions des GES en GgEq CO2				
					2026	2030	2035	2050	
	ATTENUATION								
Inconditionnel	Initiative présidentielle pour une éducation de qualité : acquérir 500 bus pour faciliter la mobilité des élèves et étudiants Une projection pourrait donner 2500 bus pour la période 2025-2030	Renouvellement du parc auto	44 865 000 000	81 572 727	41,19	78,97	192,04	717	
	Initiative ITOUA pour les véhicules électriques	Promotion des modes de transport bas carbone	155 501 939 448	282 730 799	327,11	524	718,29	2769	

Scenario	Projet/Initiative	Domaines d'actions	Montant FCFA	Montant USD	Réductions des GES en GgEq CO2			
					2026	2030	2035	2050
	Projet Système de compensation et de réduction des émissions de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) Volet Burkina	Promotion des modes de transport bas carbone		0	52	89	176	277,49
Conditionnel	Renouvellement du parc de taxis dans les villes de Ouaga et Bobo	Renouvellement du parc auto		0	112	159	293	691,57
	Projet de promotion de la Mobilité Electrique Durable (PPMED-BF)	Promotion des modes de transport bas carbone	45 000 000 000	81 818 182	242	714	979	2687
	ADAPTATION INTEGREE							
Conditionnel	Projet d'amélioration de l'adaptation de la population et des acteurs de la protection civile face aux effets des changements climatiques	Réduction de la consommation d'énergie dans les foyers touchés par le projet.	10 000 000 000	18 181 818	11	19	22,9	31

Tableau A8 : Projets du secteur des FAT

N°	Domaine d'actions	Projets	Scénario	Volets	Budget (Fcf)	Budget (USD)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
1	Conservation et restauration des terres et des forêts	Projet de gestion durable des paysages de zones arides au Burkina Faso (DRYLAND)	Inconditionnel	Adaptation	3 675 000 000	6 681 818	443,79	1997	4215,9	7766,3
2	Conservation et restauration des terres et des forêts	Gestion intégrée et durable du paysage d'aires protégées du complexe Pô-Nazinga-Sissili (PONASI)	Inconditionnel	Atténuation	2 774 726 000	5 044 956	1121,7	3926,1	7852,2	13348,8

N°	Domaine d'actions	Projets	Scénario	Volets	Budget (Fcf)	Budget (USD)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
3	Boisement/Reboisement	Projet de Gestion Durable des Paysages Communaux pour la Redd+ (PGPC/REDD+)	Inconditionnel	Atténuation	75 350 000 000	137 000 000	694,64	9431,24	18862,49	32066,23
4	Boisement/Reboisement	Résilience climatique dans le bassin du Nakanbé (RECLIM)	Inconditionnel	Adaptation	2 458 105 000	4 469 282	7,23	25,31	50,61	86,04
5	Conservation et restauration des terres et des forêts	Femmes et jeunes en action pour des écosystèmes durables (FAED)	Inconditionnel	Adaptation	11 739 907 270	21 345 286	38,72	180,71	406,59	768,01
6	Boisement/Reboisement	AGRES (Cultiver la résilience en renforçant la durabilité des systèmes agroalimentaires et la gestion des écosystèmes naturels)	Inconditionnel	Adaptation	782 925 492	1 423 501	0,03	0,17	0,38	0,76
7	Économie du bois énergie	Projet de Résilience des familles paysannes aux changements climatiques par la construction et l'utilisation des Foyers 3 pierres améliorés au Burkina Faso (Plateau Central et Centre Sud)	Inconditionnel	Atténuation	3 600 000 000	6 545 455	93,97	190,03	344,56	407,2
8	Conservation et restauration des terres et des forêts	Projet Tiilegré (Projet LED)	Inconditionnel	Adaptation	118 300 000	215 091	2,75	13,73	27,45	52,16
9	Conservation et restauration des terres et des forêts	Les communautés Reverdisent le Sahel (CRS) Phase transition	Inconditionnel	Atténuation	109 300 000	198 727	24,58	122,92	245,85	467,11

N°	Domaine d'actions	Projets	Scénario	Volets	Budget (Fcfa)	Budget (USD)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
10	Gestion foncière	Sécurité foncière pour les communautés qui reverdisent les terres agricoles sahéniennes combler le fossé entre la recherche existante et les réalités locales	Inconditionnel	Adaptation	526 964 268	958 117	3,42	23,94	58,14	119,71
11	Conservation et restauration des terres et des forêts	"Gestion durable des terres" du plan d'action de la "Portefeuille Thématique Climat Sahel Volet Burkina Faso (PTCSBF)"	Inconditionnel	Adaptation	2 069 800 000	3 763 273	184,23	429,88	736,94	1105,4
12	Conservation et restauration des terres et des forêts	Réalisation de 100 000 hectares de Régénération Naturelle Assistée dans 25 communes du Burkina Faso	Conditionnel	Atténuation	17 034 346 000	30 971 538	124,79	1871,9	5615,7	13103,29
13	Conservation et restauration des terres et des forêts	Programme de Renforcement de la résilience alimentaire des populations vulnérables et gestion durable des ressources naturelles autour des villes moyennes des Régions du Centre Nord et du Centre Ouest-Burkina Faso (ProRes)	Conditionnel	Adaptation	6 681 000 000	12 147 273	1,34	18,71	45,43	98,87
14	Boisement/Reboisement	Youth And Climat in Sahel	Conditionnel	Adaptation	524 765 600	954 119	4,13	61,92	185,75	433,41
15	Boisement/Reboisement	Résilience Climatique Urbaine au Burkina Faso par la Foresterie et	Conditionnel	Adaptation	25 000 000 000	45 454 545	100,23	1503,4	4510,19	10523,77

N°	Domaine d'actions	Projets	Scénario	Volets	Budget (Fcf)	Budget (USD)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
		l'Agroforesterie (RUBFA)								
16	Boisement/Reboisement	Promotion des technologies à faible émission de carbone et de l'utilisation rationnelle des arbres à des fins médicinales et énergétiques dans les régions des Hauts Bassins et des Cascades du Burkina Faso	Conditionnel	Atténuation	4 608 450 000	8 379 000	1,13	16,95	50,84	118,64
17	Boisement/Reboisement	PRESPA (PROJET REDD+)	Conditionnel	Atténuation	58 080 000 000	105 600 000	105,49	1582,32	4746,95	11076,23
18	Réalisation des pratiques agroforestières	Réalisation des parcs à karité au profit des femmes PDI.	Conditionnel	Adaptation	213 000 000	387 273	0,02	0,31	0,94	2,19
19	Conservation et restauration des terres et des forêts	Aménagement de forêt femme dans la commune de Dédougou	Conditionnel	Atténuation	120 000 000	218 182	0,02	0,22	0,47	0,97
20	Conservation et restauration des terres et des forêts	Clôture du bois sacré de Komon	Inconditionnel	Atténuation	44 777 703	81 414	0,05	0,47	0,99	2,03
21	Reboisement/boisement	Projet de reboisement de Parkia biglobosa et de transformation de graines de néré en soubala	Conditionnel	Atténuation	25 300 000	46 000	0,05	0,42	0,88	1,81
22	Reboisement/boisement	Projet de Production Intégrée du Moringa et du Baobab comme Catalyseur de la Résilience Climatique et	Conditionnel	Adaptation	1 000 000 000	1 818 182	0,2	2,78	6,75	14,69

N°	Domaine d'actions	Projets	Scénario	Volets	Budget (Fcf)	Budget (USD)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
		de la Santé Maternelle et Infantile au Burkina Faso								
23	Reboisement/boisement	Initiative présidentielle « 5 millions d'arbres en 60 minutes » et Initiative présidentielle « réalisation de bosquets de plantes médicinales »	Inconditionnel	Atténuation	8 481 992 462	15 421 804	766,6	3321,93	5877,26	9965,8
24	Réalisation des pratiques agroforestières	Renforcer la résilience des populations vulnérables aux chocs climatiques et aux conflits au Burkina Faso.	Inconditionnel	Adaptation	2 905 579 895	5 282 873	0,086	0,51	1,09	2,13213
25	Conservation et restauration des terres et des forêts	Projet de résilience économique et des systèmes agroalimentaires dans le « triangle » Ouagadougou KoudougouDédougouB obo Dioulasso (PRESAOKDB) « YIRIWALI »	Inconditionnel	Adaptation	3 307 404 038	6 013 462	17,6	52,8	96,8	158,4
26	Boisement/Reboisement	Projet de renforcement de la résilience économique et de la durabilité des systèmes agroalimentaires des populations affectées par la crise sécuritaire dans la province du Tuy (OKDBTuy)	Inconditionnel	Adaptation	2 644 542 466	4 808 259	3,36	10,1	18,53	30,32

N°	Domaine d'actions	Projets	Scénario	Volets	Budget (Fcfa)	Budget (USD)	Réductions des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
27	Conservation et restauration des terres et des forêts	ScalingUp Resilience in Africa's Great Green Wall (SURAGGWA) OU Renforcement de la résilience de la Grande Muraille Verte d'Afrique	Inconditionnel	Adaptation	15 614 549 194	28 390 089	148,37	1038,65 5	3115,96	7122,2
28	Boisement/Reboisement	Forêts, agroforesterie et mise en place de jardins nutritif pour une diversification climatointelligente	Conditionnel	Atténuation	3 207 447 000	5 831 722	120,81	845,66	2053,76	4228,33
29	Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)									
	Total				252 698 182 388	459 451 241				

Tableau A9 : Projets du secteur de l'agriculture

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
1	Développement des aménagements et de l'irrigation	Inconditionnel	Projet de sécurité de l'eau	92 077 474 040	167 413 589	133,5	29,67	133,5	281,84	519,18
2	Développement des aménagements et de l'irrigation	Inconditionnel	Projet Petite irrigation dans le grand Ouest et la région de l'Est (PIGO Plus)	17 146 086 000	31 174 702	24,02	5,76	24,02	48,04	86,47

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
3	Développement des aménagements et de l'irrigation	Conditionnel	Opération Eau Souterraine pour l'Agriculture Irriguée (ESAI)	15 000 000 000	27 272 727	130,48	8,7	130,48	426,23	1035,12
4	Développement des aménagements et de l'irrigation	Conditionnel	Opération de renforcement des capacités pour la revitalisation des zones d'irrigation dans trois régions cibles (CentreEst (CES), CentreOuest (COS) et Plateau Central (PCL)) PReCaRI Phase 2	2 500 000 000	4 545 455	61,32	4,09	61,32	183,95	429,22
5	Développement des filières et chaines de valeurs	Inconditionnel	Projet de développement intégré des chaines de valeurs agricoles (PDICVA)	9 974 556 900	18 135 558	54,87	15,68	54,87	109,74	186,55
6	Gestion durable des terres et des écosystèmes naturels	Inconditionnel	Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL).	31 950 000 000	58 090 909	89,34	41,69	89,34	148,9	208,46
7	Gestion durable des terres et des écosystèmes naturels	Inconditionnel	Projet d'Appui aux Filières Agricoles dans les régions du sudouest, des HautsBassins, des Cascades et de la Boucle du Mouhoun (PAFA4R).	73 560 000 000	133 745 455	83,84	44,39	83,84	133,17	172,62
8	Gestion durable des terres et des écosystèmes naturels	Inconditionnel	Projet de préservation des écosystèmes et de promotion d'une économie et des sources d'énergies alternatives pour la	476 256 840	865 922	71,48	29,43	71,48	155,57	155,57

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
			conservation de la biodiversité dans 04 communes frontalières de Kantiari, Boutou, Diapaga, Matiacoali							
9	Gestion et sécurisation foncière	Inconditionnel	Projet LANDatscale (Renforcement de la gouvernance foncière pour la sécurité alimentaire au Burkina Faso)	1 311 914 000	2 385 298	26,98	10,38	26,98	47,73	76,79
10	Gestion et sécurisation foncière	Inconditionnel	Sécurité foncière pour les communautés qui reverdissent les terres agricoles sahéliennes combler le fossé entre la recherche existante et les réalités locales	526 964 268	958 117	265	265	265	265	265
11	Renforcement de l'équipement, des infrastructures et l'accès aux intrants agricoles	Inconditionnel	Projet: Des citoyen.ne.s et des mouvements sociaux plus fort.e.s pour un monde juste, solidaire et durable	400 000 000	727 273	0,07	0	0,07	0,22	0,54
12	Renforcement de l'équipement, des infrastructures et l'accès aux intrants agricoles	Conditionnel	Youth And Climat in Sahel	524 765 600	954 119	5,67	0,38	5,67	17,02	39,71

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
13	Renforcement de l'équipement, des infrastructures et l'accès aux intrants agricoles	Conditionnel	Projet de promotion de la construction en matériels locaux (écoconstructions)	262 248 261	476 815	0,05	0	0,05	0,11	0,24
14	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest composante BF	72 007 926 000	130 923 502	142,91	54,96	142,91	252,84	384,75
15	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Programme pour le renforcement de la résilience des petits producteurs (RESI 2P)	71 731 585 110	130 421 064	384,56	82,41	384,56	988,87	1977,73
16	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Programme de gestion intégrée des risques climatiques en Afrique (GIRCA)	9 740 500 000	17 710 000	2858,77	816,79	2858,77	5717,5 4	9719,82
17	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Le Programme Intégré de Gestion Intégrée des Risques Climatiques en Afrique : Renforcer la résilience des petits exploitants agricoles face aux impacts du changement climatique dans 7 pays sahéliens de la Grande Muraille Verte (GMV)	78 831 500 000	143 330 000	7808,3	7808,3	7808,3	7808,3	7808,3

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
18	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Développer des solutions pour lutter contre les pertes alimentaires en Afrique	57 750 000 000	105 000 000	16,85	16,85	16,85	16,85	16,85
19	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2P2RS)	39 216 000 000	71 301 818	3020,02	915,16	3020,02	5765,5	9609,17
20	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	AGRES – Cultiver la résilience en renforçant la durabilité des systèmes agroalimentaires et la gestion des écosystèmes naturels	782 925 492	1 423 501	0,24	0,07	0,24	0,48	0,82
21	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	LAGRO « Développement socioéconomique et opportunités de formation professionnelle et de travail décent dans le secteur agroalimentaire au Burkina Faso ».	526 196 844	956 722	0,11	0,02	0,11	0,23	0,44
22	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle durable dans 6 communes du Bassin versant national de la Comoé à l'Ouest du Burkina Faso, phase 3 (Projet SANBACO3)	722 805 583	1 314 192	6,47	1,76	6,47	12,35	21,76

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
23	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet de promotion des pratiques AE et de valorisation des productions agricoles (RILGRE)	1 246 318 300	2 266 033	58,42	22,47	58,42	103,36	166,27
24	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet de renforcement des capacités de résilience des populations vulnérables affectées par la crise sécuritaire et les effets du changement climatique sur l'Axe Ouagadougou Kaya Dori Djibo dans les régions du Centre Nord et du Sahel (PRESIOKDD)	1 131 776 934	2 057 776	29,37	12,59	29,37	50,36	75,53
25	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet de résilience économique et des systèmes agroalimentaires dans le « triangle » Ouagadougou Koudougou Dédougou Bobo Dioulasso (PRESAOKDB) « YIRIWALI »	3 307 404 038	6 013 462	82,24	35,25	82,24	140,98	211,47
26	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Accélérer les systèmes alimentaires résilients en Afrique ARFSA	370 000 000	672 727	474,42	221,39	474,42	790,69	1170,23
27	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Les communautés Reverdisent le Sahel (CRS) Phase transition	109 300 000	198 727	25,13	2,09	25,13	56,54	119,36

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
28	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet : Sécurité alimentaire durable et Résilience pour les familles d'agriculteurs au Burkina Faso	400 000 000	727 273	57,94	3,86	57,94	173,83	405,61
29	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet d'appui au renforcement de la résilience des communautés vulnérables dans la province du Sanmatenga	145 000 000	263 636	2,07	0,15	2,07	5,03	10,94
30	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet d'appui au renforcement des systèmes alimentaires durables, de la gouvernance transparente et de la jeunesse organisée et engagée dans les régions Nord, du Plateau Central et du Centre du Burkina	82 000 000	149 091	7,56	0,5	7,56	22,69	52,94
31	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet de résilience et de réduction du méthane à travers une approche	588 949 200	1 070 817	6,2	6,2	6,2	6,2	6,2
32	Renforcement de la résilience et des systèmes alimentaires	Inconditionnel	Projet de résilience climatique de la région du Guiriko (Montant : 24 350 000 Euros)	15 972 552 950	29 041 005	853,34	56,89	853,34	2560,03	5973,40
33	Thématiques transversales	Inconditionnel	Initiative de financement vert inclusif (IGREENFIN I) : Verdir les banques agricoles et le secteur	194 400 000	353 455	12673,93	4224,64	12673,93	25347,86	40556,58

N°	Domaine d'actions	Scénario	Projets/Actions	Cout total du Projet FCFA	Cout total du Projet USD	Réduction annuelle en Gg Eq CO2	Réduction des GES en Gg Eq CO2			
							2026	2030	2035	2050
			financier pour favoriser une agriculture paysanne résiliente au changement climatique et à faibles émissions dans les pays de la Grande Muraille Verte (GMV) Phase I							
34	Projets potentiels à inscrire dans chaque domaine dès que disponibles (Projets élaborés, financés et mis en œuvre au cours de la CDN 3.0 en tant que contributions du Burkina Faso à la réduction des GES)									
	Total			600 567 406 360	1 091 940 739	29 455,47	14 737,53	29 455,47	51 638,04	81 463,66

Tableau A10 : Actions, coûts et les bénéfices attendus dans le domaine du genre et inclusion sociales

Projet/Actions/Mesures	Coûts en FCFA	Statut	Bénéfices attendus
Investir dans l'Entrepreneuriat Féminin pour une Economie plus Verte au Bénin et au Burkina Faso	4 566 397 042	Inconditionnel	Vingt-neuf mille cinq cent (29 500) personnes (avec 82 % de femmes) dont 24 110 femmes et 5 390 hommes bénéficieront d'une amélioration de leurs revenus 2014 entreprises utilisant effectivement des équipements climato-sensibles 2 014 entreprises et coopératives de femmes ont accru leur capacité financière 135 « champions et championnes genre » formés
Projet d'appui à la résilience des femmes et des filles face à l'insécurité et aux changements climatiques (PAR-FIC)	31 415 310 000	Conditionnel	doter 10 000 ménages vulnérables de kits solaires de type Solar Home System2 Les capacités techniques de 50 000 femmes sont renforcées les moyens de subsistance de 100 000 femmes et filles vulnérables aux changements climatiques et à l'insécurité sont renforcés
Projet de capitalisation des bonnes pratiques et renforcement de la résilience des	1 201 040 000	Conditionnel	Acquérir localement et distribuer 15 000 foyers améliorés, dont 5 000 par zone agro-climatique du Burkina Faso Installer 150 forages manuels, à raison de 50 dans chacune des zones agro-climatiques du Burkina

Projet/Actions/Mesures	Coûts en FCFA	Statut	Bénéfices attendus
femmes face aux changements climatiques au BF			130 OSC de femmes formées 45 organisations de femmes ayant bénéficiées des subventions
Projet de promotion d'une réponse verte pour améliorer la résilience des communautés vulnérables aux changements climatiques au Burkina Faso	246 109 500	Inconditionnel	160 femmes et jeunes filles bénéficieront de sites agroécologiques et produiront du biochar, des briquettes et utiliseront un biodigester 50 personnes déplacées internes, en particulier des femmes, seront impliquées dans le développement de sites agroécologiques 20 jeunes verront leurs capacités en énergie renouvelable renforcées 230 personnes (dont 63 % de femmes) seront directement touchées et 1610 personnes (dont 52 % de femmes) seront indirectement touchées.
Projet de résilience et de réduction du méthane à travers une approche sexotransformatrice de gestion durable des déchets municipaux dans la région du Centre au Burkina Faso: "projet Yilgmdé	579 133 380	Conditionnel	1 000 Femmes Cheffes de Ménages s'abonnent aux opérateurs de collecte des déchets ménagers, Au moins 150 emplois générés dans la chaîne de valeur des déchets au profit des femmes et des jeunes 15 organisations de femmes de la chaîne des déchets accompagnées, Renforcement des capacités de 200 femmes sur les techniques innovantes de méthanisation de déchets. Les capacités 1 700 actrices/acteurs pour une gestion des déchets sont renforcées 5 000T de déchets valorisés pour réduire les émissions de CH4 2 100 T de compost produit et 2 900 T de déchets solides valorisés permettant la réduction de 9 Gg de CH4 Composter 1900 tonnes de boues sèches Réduction des émissions de 5,8 giga grammes de CH4 (128 TCO2e)
Projet de renforcement de la résilience au changement climatique des femmes et des jeunes soumises aux migrations climatiques par la création d'entreprises et d'emplois verts	5 590 000 000	Conditionnel	Restauration de 700 hectares de forêts dégradées et de zones protégées et de 300 hectares de terres agricoles Soutien prioritaire à l'irrigation de 80 hectares de cultures maraichères directement exploitées par des groupements de femmes et jeunes Installation de deux unités de transformation des produits locaux au profit des femmes et des jeunes. Installation de mini-réseaux de distribution d'énergie renouvelable
Pesticides hautement dangereux (HHP) au Bénin, Burkina Faso, en Guinée Conakry et au Sénégal : analyse de la situation, de la réglementation et des	110 000 000	Inconditionnel	Création quatre (4) fermes de formation en agroécologie Formation de 100 des agricultrices aux impacts des pesticides dangereux sur leur santé et l'environnement

Projet/Actions/Mesures	Coûts en FCFA	Statut	Bénéfices attendus
possibilités d'élimination et de remplacement par des alternatives saines et durables pour une mise en œuvre efficace du cadre mondial sur les produits chimiques et les déchets (GFC)			
Réalisation de parcs à karité au profit des femmes PDI	213 000 000	Conditionnel	11 ha de parcs à karité au profit des femmes PDI
Aménagement de « forêt femme » dans la commune de Dédougou	120 000 000	Conditionnel	11 ha de forêt aménagés pour les femmes
Clôture du bois sacré de Komon	44.777.703	Inconditionnel	23 ha d'un site sacré clôturé
Projet de reboisement de <i>Parkia biglobosa</i> et de transformation de graines de néré en soumbala	25 300 000 Par an	Conditionnel	1500 plants de <i>Parkia biglobosa</i> seront mis sous terre par les femmes
Projet de promotion du gaz butane par l'octroi de micro crédit aux femmes dans les Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso)	5 692 000 Par ans	Conditionnel	70 femmes détentrices de bouteilles de gaz et les utilisent en lieu et place du bois énergies
Projet de renforcement des capacités de production de beurre de karité au profit des femmes de la région du Guiriko	18 000 000	Conditionnel	2000 femmes formées dont 400 PDI ; 80 femmes âgées ; 70 veuves ; 102 filles mères en difficultés et 1 348 femmes vulnérables
Projet d'autonomisation des femmes à travers la gestion des déchets solides, ménagers et assimilés	200 000 000	Conditionnel	1000 femmes bénéficiaires 40 à 60 % de matières organiques, 10 à 15 % de plastiques transformés par les femmes
Projet de Production Intégrée du Moringa et du Baobab comme Catalyseur de la Résilience	1 000 000 000 sur 3 ans (2026-2028)	Conditionnel	15 000 pieds de moringa et de baobab plantés par les femmes améliorant ainsi la santé maternelle et infantile

Projet/Actions/Mesures	Coûts en FCFA	Statut	Bénéfices attendus
Climatique et de la Santé Maternelle et Infantile au Burkina Faso			
Contribution à la résilience climatique par la promotion de l'entrepreneuriat vert communautaire au profit des associations de femmes et jeunes dans les 13 régions du Burkina Faso.	15 000 000 000	Conditionnel	20 000 emplois verts sont créés au profit des femmes et des hommes
Projet d'Assistance à la réinsertion socio-économique et d'Autonomisation Climato-Intelligente des Femmes Retournées (PRACIFR) du fait de l'insécurité dans les communes rurales des régions (5) les plus affectées du Centre-Nord, du Centre-Sud, Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Sahel.	15 000 000 000	Conditionnel	20 000 femmes bénéficiaires d'un accès sécurisé à la terre 85% de femmes recevant et comprenant les messages d'alerte précoce.
Projet de développement intégré des chaînes de valeurs maïs, soja, volaille, poisson climato-résilientes et sensibles au genre (PIMSAR)	34 980 560 000	Inconditionnel	30 000 bénéficiaires directs et 240 000 bénéficiaires indirects au moins 50% de femmes la construction de 04 fermes avicoles pilotes la réalisation de 40 forages d'eau d'irrigation la reconstitution de 7 500 Personnes Déplacées Internes (PDI) (H/F) dans les chaînes de valeur ciblées et le développement de 60 entreprises de jeunes (H/F)
Femmes et jeunes en action pour des écosystèmes durables (FAED)	11 739 907 270	Inconditionnel	Amélioration directe des moyens d'existence de huit mille (8 000) femmes et jeunes femmes (JF) et ceux de deux mille (2000) jeunes hommes (JH) 40 000 bénéficiaires indirects dont 20 800 femmes et 19 200 hommes
Projet de Capitalisation et Apprentissage pour la	1 000 000 000	Conditionnel	Existence d'un Cadre de Suivi-Évaluation (S&E) harmonisé et sensible au genre, capable de mesurer la contribution effective à l'égalité des sexes et à la résilience climatique

Projet/Actions/Mesures	Coûts en FCFA	Statut	Bénéfices attendus
Performance Genre-Climat de la 3e Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) du Burkina Faso (2025-2030) »			
Mettre en œuvre les actions d'investissement prioritaires du plan d'action genre et changements climatiques du BF	1 000 000 000	Conditionnel	Réalisation 40 jardins nutritifs et parcs agroécologiques au profit des organisations féminines 20 jardins nutritifs et la production hors sol dans les établissements scolaires 1500 foyers améliorés distribués 900 KG de semences fourragères certifiées au profit des productrices

Source : Rapport sur le genre et l'inclusion sociale

Tableau A11 : Indicateurs du cadre de transparence genre

Indicateurs	Projets ou actions de rattachements	Secteur de rattachement
- Nombre de ménages vulnérables dotés de kits solaires de type Solar Home System2	Projet d'appui à la résilience des femmes et des filles face à l'insécurité et aux changements climatiques	Résilience Energie
- Nombre d'emplois genérés dans la chaîne de valeur des déchets au profit des femmes et jeunes	Projet de résilience et de réduction du méthane à travers une approche sexotransformatrice de gestion durable des déchets municipaux dans la région du Centre au Burkina Faso: "projet Yilgmdé	Déchets et WASH
- Superficie de parcs à karité réalisée au profit des femmes PDI	Réalisation des parcs à karité au profit des femmes PDI.	Foresterie
- Nombre d'arbres de Moringa et de Baobab plantés	Projet de Production Intégrée du Moringa et du Baobab comme Catalyseur de la Résilience Climatique et de la Santé Maternelle et Infantile au BF	Foresterie
- Pourcentage de femmes recevant et comprenant les messages d'alerte précoce (cible : 85%).	Projet d'Assistance à la réinsertion socio-économique et d'Autonomisation Climato-Intelligente des Femmes Retournées (PRACIFR) du fait de l'insécurité dans les communes rurales des régions (5) les plus affectées du Centre-Nord, du Centre-Sud, Boucle du Mouhoun, de l'Est et du Sahel.	Résilience
- Nombre de PME bénéficiaires et dirigées par des femmes ayant adopté les technologies d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique	Investir dans l'Entrepreneuriat Féminin pour une Economie plus Verte au Bénin et au Burkina Faso	Résilience
- Nombre d'actions, de projets et de mesures conditionnels en lien avec le genre et l'inclusion ayant reçu un financement	Projet de Capitalisation et Apprentissage pour la Performance Genre-Climat de la 3e Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) du Burkina Faso (2025-2030) »	Suivi évaluation Transparence
- Nombre de foyers améliorés distribués	Projet de capitalisation des bonnes pratiques et renforcement de la résilience des femmes face aux changements climatiques au BF	Energie
- Nombre de femmes dotés en gaz butane	Projet de promotion du gaz butane par l'octroi de micro crédit aux femmes dans les Hauts-Bassins	Energie

- Nombre d'hommes et de femmes qui utilisent des alternatives aux pesticides chimiques	Pesticides hautement DANGEREUX (HHP)	PIUP
--	--------------------------------------	------

Source : Rapport sur le genre et l'inclusion sociale

Tableau A12 : Synthèse des principaux indicateurs de suivi évaluation par secteur

Secteurs	Indicateurs et leurs responsables du renseignement		
	Principaux indicateurs	Acteurs responsables du renseignement des indicateurs	Cibles ODD concernées
Energie	- Quantité d'énergie produite à partir des résidus de biomasse	Structures qui portent les projets	12.2 ;
	- Nombre de foyers améliorés à bois mis à la disposition des populations	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 13 et 3.9 ; 12.2 ; 7.3
	- Nombre de foyers améliorés à charbon mis à la disposition des populations	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 13 et 3.9, 12.2 ; 7.3
	- Nombre de foyers GPL remplaçant les foyers à bois mis à la disposition des populations	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 13 et 3.9 ; 12.2 ; 7.3
	- Nombre de fours électriques efficaces mis à la disposition des populations	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 13 et 3.9 ; 12.2 ; 7.3
	- Nombre de lampes LED installées dans les bureaux	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 7.3
	- Nombre de climatiseurs invertis installés dans les bureaux	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 7.3
	- Nombre de pompes solaires installés	Promoteurs des projets, ANEREE	7.1 ; 7.3
	- Puissance installée pour les PV raccordés au réseau sans stockage	ANEREE, SONABEL, ABER	7.1 ; 7.2
	- Puissance installée pour les PV raccordés au réseau avec stockage 24h	ANEREE, SONABEL, ABER	7.1 ; 7.2
	- Puissance installée pour les PV pour maisons individuelles	ANEREE, SONABEL, ABER	7.1 ; 7.2
	- Puissance installée pour les PV non raccordé au réseau	ANEREE, SONABEL, ABER	7.1 ; 7.2
	- Nombre de lampadaires solaires installés	ANEREE, SONABEL, ABER	7.1 ; 7.2
- Nombre d'arbres plantés	ANEREE, SONABEL, ABER	13.2 ; 15.1 ; 2.4 ; 6.6 et 8.3	
Secteur FAT (Atténuation)	- Nombre de foyers améliorés réalisés par an ;	MEEA et MARAH (DGESS, DGEVCC et Points focaux MRV)	7.1 ; 13 et 3.9
	- Superficie des reboisements et boisements réalisés	MEEA (DGESS, DGEF et Points focaux MRV)	15.1 ; 15.2 et 15.3
	- Superficie des terres Agroforestières mises en place	MEEA et MARAH (DGESS et Points focaux MRV)	2 ; 13 ; 15 ; 1 ; 6 et 12
	- Superficie des forêts préservées ;	MEEA (DGESS, DGEF et Points focaux MRV)	13 ; 15.1 ; 15.2 ; 12.2 et 6.6
	- Nombre de plants mis en terre	MEEA (DGESS, DGEF et Points focaux MRV)	13.2 ; 15.1 ; 2.4 ; 6.6 et 8.3

Secteurs	Indicateurs et leurs responsables du renseignement		
	Principaux indicateurs	Acteurs responsables du renseignement des indicateurs	Cibles ODD concernées
	- Superficie sur laquelle la RNA est pratiquée	MEEA et MARAH (DGESS et Points focaux MRV)	2.4 ; 13.1 ; 15.1 ; 1.5 ; 15.5
	- Quantité de réduction de gaz à effet de serre	MEEA (DGEF, SPCNDD, Point focal MRV) et MARAH (DGESS, et Points focaux MRV)	7.2 ; 7.3 ; 9.4 ; 11.6 ; 12.2 ; 12.4 ; 13.2 ; 13.3 ; 15.2
	- Nombre de personnes ayant des droits sécurisés	MEEA et MARAH (DGESS et Points focaux MRV)	1.4.2. 5.a.1
	- Superficies sécurisées à l'aide d'une APFR ou chartre foncière locale	MEEA et MARAH (DGESS et Points focaux MRV)	1.4.2. 5.a.1
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie de bas-fonds rizicole aménagée - Nombre de producteurs formés sur les pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique - Nombre de membres d'OP formés en vie associative et gestion des organisations incluant une sensibilisation sur le genre - Nombre de plans d'affaire des Micro-Entrepreneurs Ruraux (MER) financés - Nombre de membres des MER formés en gestion - Nombre de MER recevant un appui des CRÉER (Centres de ressources en entrepreneuriat rural) - - Nombre de technologies et de solutions innovantes transférées ou concédées sous licence pour promouvoir un développement à faible taux d'émission grâce au programme - Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant de [ou de la couverture géographique totale des systèmes d'alerte précoce et autres mesures de réduction des risques liés au climat établis/renforcés. - Bénéficiaires et parties prenantes du programme utilisant efficacement les informations générées par services météorologiques et hydrologiques - Pourcentage de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté 	<p>UGP et DGESS/MARAH SP-CPSA SE-CNSA SPONG</p>	<p>1.a ; 1.4 ; 1.5 ; 2.1 ; 2.3 ; 2.4 ; 6.1; 9.1. et 13</p>

Secteurs	Indicateurs et leurs responsables du renseignement		
	Principaux indicateurs	Acteurs responsables du renseignement des indicateurs	Cibles ODD concernées
	- Rendement moyen par hectare pour les principales cultures		
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire de route bitumée aménagée/ réhabilitée/ mis à niveau (km) ; - Linéaire de voirie ouverte et rechargée - Linéaire de caniveau construit/ réhabilité/ recalibré / curé (ml) ; - Quantité de carburant évitée/ économisée (litre) ; - Nombre d'arbres plantés (nombre); - Linéaires d'arbres plantés - Nombre d'hectare d'Espaces verts/ Bosquets aménagés (hectare) ; - Quantité d'ouvrage de collecte et de traitement des déchets urbains (CTOM/CTVD) réalisée (nombre) ; - Nombre de logements réalisés (nombre total, nombre attribué aux femmes chefs de manges, nombre attribué aux jeunes chefs de ménages). 	DGESS MUH (DCPP ; DPPSE) Points focaux CDN MUH	7,1 ; 7.3 ; 7.b ; 9.1 ; 9.4 ; 11.1 ; 11.3 ; 11.6 ; 11.7 ; 13.1 ; 13.2
Infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> - Linéaire de route bitumée aménagée/ réhabilitée/ mis à niveau (km) ; - Linéaire de caniveau construit/ réhabilité/ recalibré / curé (ml) ; - Nombre d'arbres plantés ⊕ ; - Linéaires d'arbres plantés - Nombre d'hectare d'Espaces verts/ Bosquets aménagés (hectare) ; - Nombre de gros et petits ouvrages de franchissement construit/ réhabilité - Nombre d'équipement de soutien (station de péage et de pesage) construit - Linéaire de pistes rurales construit/réhabilité (km) ; 	DGESS MID (DCPP ; DPPSE) DGIR Points focaux CDN MID	9.1 ; 11.2 ;
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'aire de repos aménagés - Nombre de bétail (nombre total, nombre attribué aux femmes chefs de manges, nombre attribué aux jeunes chefs de ménages), - Nombre de parcs à vaccination construit - Quantité de semence fourragère (Quantité totale, Quantité attribuée aux femmes, quantité attribuée aux jeunes) - Quantité d'engrais (Quantité totale, Quantité attribuée aux femmes, quantité attribuée aux jeunes) 	UGP et DGESS/MARAH	1.a ; 1.4 ; 1.5 ; 2.1 ; 2.3 ; 2.4 ; 6.1; 9.1. et 13

Secteurs	Indicateurs et leurs responsables du renseignement		
	Principaux indicateurs	Acteurs responsables du renseignement des indicateurs	Cibles ODD concernées
	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité du fourrage produit (Quantité totale, Quantité attribuée aux femmes, quantité attribuée aux jeunes) - Superficie d'aire et d'espaces pastoraux balisée ou sécurisés - Superficie de terre dégradée récupérée - Longueur de piste à bétail balisée et sécurisé 		
Ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Émissions évitées par les actions du secteur (DGRE) - Part d'énergie solaire dans les systèmes d'AEP (DGEP) - Linéaire des berges des cours et plans d'eau protégés (DGRE) - Nombre de plants mis en terre pour la protection des berges des cours d'eau (DGIH) - Nombre de barrage créé et leurs superficies impactées (DGADI) - Types d'irrigation économe en eau et les superficies couvertes (goutte-à-goutte, aspersion à basse pression, etc.) (DGRE) - Pertes d'eau dans les réseaux urbains et ruraux (DGEP, ONEA) - Superficies restaurées (zones humides, bassins versants) (DGRE) (Superficie totale, Superficie attribuée aux femmes, superficie attribuée aux jeunes) - Nombre de projets intégrés suivis via le système MRV (DGRE) - Taux d'accès à l'eau potable (DGESS), désagrégé par hommes, femmes,. 	DGRE, DGEP, DGIH	6.1 ; 6.4 ; 6.6 ; 7.3 ; 15.1.
Secteur FAT (Adaptation)	Superficie de terres dégradées restaurées ou reboisées (ha) (DGIF)	MEEA (DGESS, SPCNDD) ; MARAH (DGESS)	13.1 ; 13.2 ;
	Quantité de bois-énergie économisée grâce aux foyers améliorés (tonnes/an)	MEEA (DGESS, SPCNDD, DGEF)	7.1 ; 13 et 3.9
	Revenus liés aux produits forestiers non ligneux (PFNL), désagrégés par hommes, femmes, jeunes.	MEEA (DGESS, SPCNDD, DGEF)	1.2 ; 2.3 ; 5.a ; 8.3 ; 12.2 ; 13.1 ; 15.2
	Nombre de ménages bénéficiant des produits forestiers à usage alimentaire, désagrégé par sexe et âge du chef de ménages (hommes, femmes, jeunes).	MEEA (DGESS, SPCNDD, DGEF)	1.4 ; 2.1 ; 2.3 ; 5.a ; 12.2 ; 13.1 ; 15.1 ; 15.2
	Superficie de terre sécurisée via APFR ou charte foncière locale	MEEA (DGESS, SPCNDD) ; MARAH (DGESS)	1.4.2; 5.a.1

Secteurs	Indicateurs et leurs responsables du renseignement		
	Principaux indicateurs	Acteurs responsables du renseignement des indicateurs	Cibles ODD concernées
	Nombre de personne ayant des droits sécurisés	MEEA (DGESS, SPCNDD) ; MARAH (DGESS)	1.4.2; 5.a.1
Santé	Pourcentage de formations sanitaires en zones inondables/érosion ; accessibilité en saison des pluies (jours d'isolement, routes impraticables).	MS	11.5 9.1
	Disponibilité d'eau potable/hab; anomalies de rendements agricoles (céréales) ; niveaux de nappes/retours de forages	MEEA	6.1 2.4 6.4
	Nombre d'événements extrêmes/an (sécheresses, inondations, vagues de chaleur, vents de poussière) ; jours > 40 °C ; anomalies de précipitations ; indices de sécheresse.	MEEA	13.1, 11.5 et 2.4
	Nombre de Femmes enceintes (anémie/paludisme/CPN), < 5 ans (MAG/MAS), et de personnes âgées/MNT, PDI.	MH	3.1
	Pourcentage de ménages sans source d'eau améliorée ; % défécation à l'air libre ; % latrines améliorées ; interruptions de service (journées/an).	MEMC	6.1 ; 6.2
	Incidence paludisme (cas/1000) ; diarrhées enfants < 5 ans (mortalité/morbidité) ; IRA/asthme liés à poussières/PM ; dengue/chikungunya ; santé mentale (symptômes/accès).	MSP, PNLP	3.3, 3.4, 3.2 et 3.9
	Taux de pauvreté (national/rural/urbain) ; insécurité alimentaire (saisonnière) ; part population dépendant de l'agriculture pluviale ; densité urbaine précaire. Taux à désagréger par sexe et âge du chef de ménages (hommes, femmes, jeunes).	INSD, MEEA, MAAHA	1.1, 2.1, 2.3, 11.1
	Ratios RH santé/10 000 hab. (médecins/infirmiers/sages-femmes) ; disponibilité médicaments/vaccins (ruptures) ; couverture froid fonctionnelle ; % structures avec énergie de secours/renouvelable.	MS	3.c ; 7.1
	Pourcentage de districts avec système d'alerte climat+sanitaire ; délai entre alerte climatique et action sanitaire ; fréquence d'activation des plans de riposte ; intégration des données météo dans la surveillance épidémiologique.	MS	3.d, 11.1

Secteurs	Indicateurs et leurs responsables du renseignement		
	Principaux indicateurs	Acteurs responsables du renseignement des indicateurs	Cibles ODD concernées
	Pourcentage de ruptures de stock attribué aux aléas ; temps d'acheminement en saison des pluies ; % sites avec chaîne du froid résiliente ; couverture du dernier kilomètre.	MEEA	3.8 ; 9.1 ; 12
	Existence de plan santé-climat national/district ; % budget santé étiqueté "adaptation/résilience" ; mécanismes de coordination intersectorielle (santé-eau-agri-transports) ; formation du personnel aux risques climatiques.	MEEA, MS	3.d ; 13.2 ; 3.c ; 17.14 ; 6.1 ; 6.2
	Pourcentage de formations sanitaires construites/rénovées selon normes climato-résilientes (inondation/chaleur/vent) ; plans de continuité d'activité (PCA) en place/testés ; jours de service perdu pendant aléas.	MS	3.7
	Consommation énergétique des établissements (kWh/m ² /an) ; % d'énergie renouvelable ; émissions estimées (tCO _{2e}) par établissement/programme ; gestion déchets biomédicaux (t/an traitées selon normes).	MEMC	7.3
	Tableau de bord annuel des indicateurs climato-sensibles ; revues après-incident (AAR) ; fréquence de mise à jour des plans santé-climat ; progression vs cibles CDN (adaptation/atténuation/co-bénéfices).	MEEA	13.1
Déchets et WASH	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à l'assainissement désagrégé par Hommes, Femmes, Jeunes et Enfant - Nombre de Stations de traitement des boues de vidanges (eaux usées et excréta) réalisées - Quantité d'eaux usées traitées valorisées - Quantité de boues de vidange traitées valorisées - Proportion des femmes exploitant des eaux usées traitées valorisées - Nombre de personnes touchées par les services WASH résilients au climat désagrégé par hommes, femmes, filles et garçons. 	DGAEUE/MEEA et ONEA	6.2; 6.3; 5a

Tableau A13 : Indicateurs du secteur des transports

Mesures de la CDN ou option de réduction	Projets/actions/initiatives	Indicateur de suivi de la CDN	Description de l'indicateur	Valeur de référence	Valeur cible 2030	Source de vérification
Renouvellement du parc auto	Initiative présidentielle pour une éducation de qualité :	Nombre de nouveaux bus acquis	Cet indicateur mesure le nombre de nouveaux bus acquis dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité, spécifiquement dans son volet de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).	0	500	Rapport d'activité MATM
		nombre d'utilisateur de bus comme moyen	Cet indicateur mesure le nombre d'utilisateurs du bus comme moyen de transport scolaire dans le cadre de l'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité, spécifiquement dans son volet de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).	ND	ND	Rapport SOTRACO
promotion des modes de transport bas carbone	Initiative ITOUA pour les véhicules électriques	Nombre de véhicules électriques mis en circulation	Cet indicateur mesure le nombre de véhicules électriques mis en circulation dans le cadre de l'initiative ITOUA pour la promotion des véhicules électriques, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).	0	1070	ITAOUA
promotion des modes de	Projet Système de compensation et de réduction des émissions de	qtté de CO ₂ éviter	Cet indicateur mesure la quantité de CO ₂ évitée dans le cadre du Projet Système de	0	277,49	ANAC

transport bas carbone	carbone pour l'aviation internationale (CORSIA) Volet Burkina		compensation et de réduction des émissions de carbone pour l'aviation internationale (CORSIA), Volet Burkina.			
Renouvellement du parc auto	Renouvellement du parc de taxis dans les villes de Ouaga et Bobo	Nbr de nouveaux taxis acquis en remplacement des vieux taxis	Cet indicateur mesure le nombre de nouveaux taxis acquis en remplacement des anciens véhicules dans le cadre du programme de renouvellement du parc de taxis à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).	0	5000	Rapports MATM
Promotion des modes de transport bas carbone	Projet de promotion de la Mobilité Electrique Durable (PPMED-BF)	Nbr de véhicules électriques mis en circulation	Cet indicateur mesure le nombre de véhicules électriques mis en circulation dans le cadre des actions de promotion de la mobilité électrique, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).			

Tableau A14 : Indicateurs du secteur de l'habitats et des infrastructures

N°	Actions / Projets	Calendrier		Indicateurs de suivi CDN	Cible à l'échéance
		Début	Fin		
01	Programme d'interconnexion des routes communautaires et de facilitation des transports-PHASE-1 (PIRCOFAT)	2025	2030	Linéaire de route bitumée réhabilité (km)	70,3
				Linéaire de pistes rurales construit (km)	50
				Linéaire de voies pavées construit (km)	10
				Proportion de l'ouvrage de franchissement (pont) construit (%)	100
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	4 000
				Superficie d'espaces verts construits (hectares)	0,15

N°	Actions / Projets	Calendrier		Indicateurs de suivi CDN	Cible à l'échéance
		Début	Fin		
02	PROJET DE BASSIN SIKASSO-KORHOGO-BOBO-DIOULASSO (SKBO)	2025	2030	Linéaire de route bitumée construit (km)	115
				Linéaire de voie ferrée réhabilité (km)	60
				Linéaire de pistes rurales construit/réhabilité (km)	200
				Nombre d'ouvrage de franchissement (ponts et ouvrages hydrauliques ferroviaires) réhabilité (nombre)	22
03	Projet de Réhabilitation des Infrastructures de Soutien à l'Economie (PRISE)	2024	2029	Linéaire de route réhabilité (km)	187,8
04	Projet d'élargissement et de modernisation de la route nationale n°2 (RN2) entre le rond-point de la jeunesse et la voie du contournement (15,9 km)	2024	2028	Linéaire de la chaussée existante élargi (km)	15,9
				Linéaire de la voie de contre-allée construit (km)	6,3
				Linéaire de caniveaux construit (ml)	35 936
				Nombre de grand ouvrage de franchissement (échangeur et passage supérieur) construit (nombre)	02
				Nombre de petit ouvrage de franchissement (dalots) construit (nombre)	10
	Nombre d'arbres plantés (nombre)	74 000			
05	Projet complémentaire aux travaux de réhabilitation et de renforcement de la route nationale N08, section Bobo-Dioulasso-Orodara (PK21+500-PK76+000)	2025	2027	Linéaire de route bitumée construit (km)	54,5
06	Projet de réhabilitation et de renforcement de la route nationale N°08, section Orodara - Frontière Mali	2024	2026	Linéaire de route bitumée construit (km)	55
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	8 200
07	Projet de réhabilitation des routes – bobo-Banfora- frontière de la cote d'ivoire et Banfora-Orodara (PRéBBO)	2024	2029	Linéaire de route réhabilité (km)	126,7
				Linéaire de voirie construit (km)	08
				Nombre d'équipement de soutien (station de péage et de pesage) construit (nombre)	01
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	3 000
				Superficie d'espaces verts construits (hectares)	0,15
08	Projet d'élargissement et de modernisation de la RN4-section intersection RD152-intersection RD40 y compris la voie d'accès à l'Université Thomas SANKARA au Burkina Faso)	2024	2027	Linéaire de la section urbaine de la RN4 élargi (km)	21,25
				Linéaire de la voie d'accès à l'Université Thomas SANKARA élargi (km)	2,82
				Linéaire total des six voies connexes aménagé (km)	11,40

N°	Actions / Projets	Calendrier		Indicateurs de suivi CDN	Cible à l'échéance
		Début	Fin		
				Nombre de grand ouvrage de franchissement (01 pont ; 01 passage supérieur et 02 passerelles piétonnes) construit (nombre)	04
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	6 125
09	Projet de construction et de bitumage de la route régionale n°11 (RR11) Kolinka–Fara-Poura Carrefour	2023	2027	Linéaire de route bitumée (en km)	92
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	3 600
10	Projet de Mobilité et de Développement Urbain des Villes Secondaires (PMDUVS)	2024	2028	Linéaire de voies urbaines réhabilité/mis à niveau (km)	60
				Linéaire de caniveaux construit ou curé dans la zone d'intervention (ml)	90 000
				Nombre d'instruments de planification et/ou de gestion urbaine intégrant la gestion des risques et la résilience au changement climatique mis à jour, développé et approuvé (nombre)	03
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	18 945
11	Projet de construction de pont avec des ouvrages de décharges sur la RN1 à Hèrèdougou	2025	2026	Proportion de l'ouvrage de franchissement (pont) réalisé (%)	100
				Linéaire de voie d'accès construit (ml)	1 200
				Linéaire de voie de déviation réalisé (ml)	1 045
				Nombre d'arbres plantés (nombre)	12 000